

DÉPARTEMENT STAPS

GUIDE DES

ÉTUDES

DEUST STAPS AGAPSC

Parcours Football

RESPONSABLE : Mr LAMIRAND Christophe

ULCO - Département STAPS

Site de Calais

Tél. : 03 21 46 36 00

E-mail : stapsc@univ-littoral.fr

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

2025 / 2026

Vacances universitaires :

- **Vacances de Toussaint** : du samedi 25 octobre 2025 après les cours
au lundi 03 novembre 2025 matin

- **Vacances de Noël** : du samedi 20 décembre 2025 après les cours
au lundi 5 janvier 2026 au matin

- **Vacances d'Hiver** : du samedi 21 février après les cours au lundi 02 mars 2026 matin

- **Vacances de Pâques** : du samedi 11 avril après les cours au lundi 27 avril 2026 au matin

Jours fériés (pour information) :

- Toussaint : samedi 1^{er} novembre 2025

- armistice guerre 14/18 : mardi 11 novembre 2025

- lundi de Pâques : lundi 06 avril 2026

- Fête du travail : vendredi 1^{er} mai 2026

- Fin de la guerre 39/45 : vendredi 8 mai 2026

- Ascension : jeudi 14 mai 2026

- lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026

Périodes d'examen :

Examen en contrôle continu et/ou en fin de semestre(terminaux)

Période Examens terminaux session 1 semestre 1 : du 15 décembre au 19 décembre 2025

Jury session 1 semestre 1 : Début février

Période Examen session 1 semestre 2 : du 27 avril 2026 au 30 avril 2026

Jury session 1 semestre 2 : Fin mai

Examens sessions 2 (rattrapages examens des semestres 1 et 2) : du 1er au 5 juin ou du 8 au 12 juin 2026

Jury sessions 2 : début juillet 2026

ORGANISATION DU DEPARTEMENT

Responsabilités et coordination :

Président de l'Université du Littoral « Côte d'Opale » : M. Edmond ABI-AAD

Directeur du département STAPS : M. Rémy HURDIEL

Relation avec FFSU et Directeur du SUAPS : M. Laurent SCHIMPF

Président commission haut-niveau : M. Éric DEVOS

Président du Jury d'examen DEUST : Maxime PLARD

EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PEDAGOGIQUE

Coordination et responsabilité du DEUST football :

christophe lamirand

christophe.lamirand@univ-littoral.fr

Secrétaire pédagogique :

Marie Boin

marie.boin@univ-littoral.fr

Tél. : 03 21 46 36 16

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 220, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS

Chargée de développement de l'alternance Dunéo :

Sophie SEILLER

sophie.seiller@univ-littoral.fr

Tél : 06 70 24 84 32

Coach alternance Dunéo :

Julie MOLMY

Julie.molmy@univ-littoral.fr

Adresse site web de la formation :

Page Facebook :

SERVICES À L'ÉTUDIANT

Service de santé :

santecampus@univ-littoral.fr

Tél : 03 28 23 71 61

Handicap :

Plus d'infos en cliquant ici : <https://www.univ-littoral.fr/campus/campus-pour-tous-egalite-sante/etudes-handicap/>

SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

suaps.administration@univ-littoral.fr

Tél : 03 28 23 76 67

Bibliothèque de Calais :

Salle d'examen n°1 (pendant la durée des travaux)

Tél : 03 21 46 36 80

Service d'orientation :

suaioc@univ-littoral.fr

03 21 46 36 13

Bureau des stages :

stages@univ-littoral.fr

Tél. : 03.28.23.73.37

Emplois étudiants :

<https://recrutements-etudiants.extranet.univ-littoral.fr/>

INFORMATIONS

PEDAGOGIQUES

Organisation des cours universitaires :

Période de cours semestre 1 : 8 septembre 2025 (semaine 37) au 13 décembre 2025 (semaine 50) soit 13 semaines

Période de cours semestre 2 : 5 janvier 2026 (semaine 2) au 11 avril 2026 (semaine 15) soit 13 semaines

Organisation de l'emploi du temps D1 /D2 (non contractuel) :

Créneaux possibles pour les heures de stage :

Les Lundis mardis, mercredis, jeudis et vendredis après-midi en semaine, les soirées en semaine, les week-ends et vacances

Précision sur les stages professionnels (étudiants en formation initiale) :

Volume horaire minimum : 200h par année d'étude

Les stages doivent avoir lieu dans des clubs

Période de stage : De septembre à fin mai

Les stages doivent être commencés le plus tôt possible afin de pouvoir effectuer le volume horaire imparti dans les délais de la période de stage.

**REGLEMENT DES ENSEIGNEMENTS
ET EVALUATION
DÉPARTEMENT STAPS**

Les années d'étude de DEUST sont composées chacune de 6 domaines de compétences (ou DAÉ : Domaine d'apprentissage et d'évaluation) déclinés en plusieurs unités d'enseignements (U.E.) ou matières. Les UE sont dispensées sous forme d'enseignements théoriques, de travaux dirigés en salles de cours et amphithéâtres, de pratiques dispensées dans les infrastructures sportives (salles de sport, piscine, terrains) ou sous forme d'enseignements et de pratiques à même les infrastructures professionnelles (clubs, piscines d'accès payant...).

Chaque année est divisée en deux périodes correspondant à 2 semestres. Chaque période est sanctionnée par des examens de 1^{ère} session en décembre et avril-mai, puis de deuxième session en juin, avec mise en place de dispositions pédagogiques particulières (tutorat). Cependant, il n'y a pas de deuxième session en pratique APS.

Des dispositions particulières (dispense de présence à tout ou partie des TD, modalités particulières d'examen) sont également mises en place pour les sportifs de haut niveau (SHN), à pratique intensive (SPI) et les étudiants salariés hors contrat d'apprentissage (effectuant 60h par mois ou 15h par semaine – sur présentation du contrat de travail), qui auront au préalable, justifiés de leur statut auprès de leur secrétariat pédagogique.

Les étudiants boursiers et en apprentissage sont tenus d'assister à tous les enseignements (CM, TD, TP) et examens.

La présence aux Travaux Dirigés (T.D.) et Examens est obligatoire pour tous les étudiants, l'absence exceptionnelle devant être dûment justifiée par écrit (certificat médical, convocation...), dans un délai de 7 jour ouvrable, le cachet de la poste faisant foi, en premier lieu auprès de l'enseignant responsable puis du secrétariat. L'étudiant présentant **plus de 25 % d'absence (justifiées ou non) aux T.D.** d'une matière s'expose à se voir refuser l'accès aux examens de la première session. **La 2^{ème} session d'examens est supprimée pour les stages, si celui-ci n'a pas été effectué ; ainsi que pour les pratiques sportives.**

Toute blessure incapacitante doit donc être justifiée par un avis médical. Les étudiants blessés sont tenus d'assister à tous les T.D. y compris ceux des A.P.S.A., SANS PRATIQUER en tenue de sport (et non de ville). Le jury d'examen examinera au cas par cas, les impossibilités liées à des blessures immobilisant l'étudiant.

L'étudiant salarié (hors contrat d'apprentissage) est dispensé d'assiduité aux TD et TP. Il est dispensé de l'assiduité, peut ne pas passer le CC et est invité à passer l'examen terminal.

La présence au Cours Magistraux (C.M.) est fortement recommandée.

Chaque domaine de compétence est constitué de plusieurs éléments constitutifs (UE), sanctionnés par un contrôle continu (C.C.) et/ou d'un contrôle final. Chaque élément constitutif est affecté d'un nombre de points (ECTS) au sein d'un domaine. Un domaine est obtenu si la moyenne des éléments constitutifs le composant est égale ou supérieure à 10/20.

Le Deust se délivre à l'année. A la fin de la première période (semestre impair), il sera produit un tableau général des résultats avec les numéros d'étudiants pour anonymat. Aucune décision d'admission ou d'ajournement n'est formulée : les responsables se réunissent si besoin pour un point d'étape afin de faire la synthèse de l'ensemble des résultats de la période (semestre impair) sans délibération. A la demande et notamment pour les D2, une attestation provisoire pourra être délivrée facilitant l'inscription dans un cursus de troisième année.

Les UE des Domaines pour lesquels une note <10/20 a été obtenue pourront être représentés à la session d'examen suivante. Lors de la deuxième session, si la note attribuée est inférieure à celle obtenue en première session, la

meilleure note sera conservée. Les résultats d'examen sont étudiés par le jury d'examen présidé par le responsable de la formation. Des points de jury peuvent être attribués. **Tout domaine acquis l'est définitivement.**

Le redoublement d'année (si 1 ou plusieurs domaine(s) de compétences est non acquis c'est à dire <10/20 à l'issue de la session 2) est soumis à l'autorisation du jury d'année. Le jury se prononce, notamment, au regard de l'assiduité de l'étudiant et peut tenir compte de situations particulières.

Le redoublement oblige l'étudiant, à suivre à nouveau les cours et TD des UE en absence injustifiée et non acquis et à les représenter à l'examen. Les domaines acquis l'année précédente ne sont pas à représenter, quelles que soient les notes déjà obtenues. Ces domaines sont donc définitivement acquis.

Il n'y a pas d'AJAC.

Situation des étudiants qui s'inscrivent à l'ULCO et qui arrivent d'un autre établissement :

Les résultats et notes obtenus par un étudiant provenant d'une autre université pratiquant la réforme « licence/master/doctorat » (les IUT en font partie), seront pris en compte par le jury si le parcours est compatible. Pour les autres étudiants post-bac (BTS, classes préparatoires aux grandes écoles), en fonction du niveau d'inscription autorisé, la ou les années antérieures seront considérées comme acquises ; une note de 10/20 est attribuée.

Points de JURY :

Des points de jury peuvent être attribués : Si un seul domaine est ajourné, avec une moyenne comprise entre 8 et 10 (non ABI), le jury peut soit accorder des points soit compenser afin de permettre l'obtention de ce domaine, et ainsi permettre la validation de l'année. Il n'est pas fixé de note éliminatoire.

Les mentions : La moyenne prise en compte pour l'attribution d'une mention est celle de la dernière année du diplôme :

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

Communication des résultats : après proclamation des résultats par voie d'affichage, indiquant uniquement le résultat ADMIS ou AJOURNE, par respect de l'article 6 de la loi du 17/07/1978, portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, le jury communique ensuite le relevé de notes individuel à l'étudiant.

Déroulement des examens, retard et notion de défaillance :

Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés (notamment le dictionnaire papier), à défaut, aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants. Les traducteurs électroniques, téléphones portables et tablettes sont interdits (les étudiants en seront informés).

Sera considéré retardataire, tout étudiant arrivé après l'horaire fixé pour le début de l'épreuve et après que le dernier sujet ait été distribué. Les retards individuels, sur présentation de justificatif, sont laissés à l'appréciation du président de jury ou de son représentant. En cas de retard de plusieurs candidats (grève), le président de jury peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure. Le procès-verbal doit donc indiquer le nom de la personne à contacter en cas de retard.

Un étudiant est « défaillant » s'il n'a passé aucune épreuve de la session de l'année en cours. Dans APOGEE sera donc saisi ABI (absence injustifiée) dans toutes les épreuves de la session. Le semestre ne pourra être validé. L'étudiant doit pouvoir présenter un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen.

A contrario, un étudiant qui s'est présenté à, au moins, une épreuve et a obtenu une note supérieure ou égale à zéro, ne sera pas considéré comme « défaillant » mais « admis » ou « ajourné ». La note zéro sera alors saisie. Un étudiant avec une absence justifiée (ABJ apparaissant sur le relevé de notes) à une épreuve en session 1, peut être autorisé par le président de jury à repasser cette épreuve en session 2. **S'il y a deux notes, on fait la moyenne des deux – s'il y a un ABJ on compte l'intégralité de la seule note.**

Attention : Un étudiant n'ayant pas au moins obtenu une note dans une matière ne pourra obtenir cette matière par compensation ni au sein de l'UE ni au semestre ni à l'année ; impliquant la présence obligatoire en 2^{nde} session - sauf pour les APS et stage (non réalisé) n'ayant pas de 2^{ème} session.

Régime spécial (art. 18 de l'arrêté du 23 avril 2002) : Handicap

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec l'équipe pédagogique. Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement.

Redoublement en STAPS

Le nombre de places est limité en DEUST et la formation est sélective. Aussi, le doublement n'est pas de droit et les demandes seront étudiées en commission.

Les démarches à effectuer en cas d'accident, pour les étudiants STAPS

Tout accident survenant pendant les APS (cours de sports, stages extérieurs ou de plein air) est considéré comme **accident du travail**.

Il est important pour l'étudiant de déclarer les accidents survenus en cours des APS : cela permet d'être suivi par l'enseignant responsable de votre année d'études et surtout pallier les frais éventuels liés à cet accident (hospitalisation, chirurgie, séquelles éventuelles, divers soins nécessaires...).

Dans les 24h suivant l'accident :

1. **L'étudiant doit informer le secrétariat de la formation**
2. **L'étudiant doit aller consulter un médecin pour obtenir un certificat médical initial d'accident du travail** (document CERFA n°50513#03)
3. **L'étudiant doit transmettre au secrétariat**
 - sur simple visite au bureau
 - ou par courriel à l'adresse de son secrétariat



Le certificat médical initial rempli par le

médecin.

- CERFA **fourni et rempli** **La déclaration d'accident remplie** (document n°14463#01) : **ce document peut être directement avec le secrétariat**
- d'accident lors **La convention de stage signée** en cas d'un stage

○

- 4.
5. **Le secrétariat déclare l'accident en ligne** dans les 48H maximum et transmet à l'étudiant, par courriel, l'ensemble des pièces de son dossier, ainsi qu'une **feuille de soins** qu'il fera remplir par les différents praticiens. La scolarité de l'étudiant est en copie de ces courriels.

L'étudiant fait remplir la feuille de soins par tous les praticiens qu'il ira consulter pour les blessures liées à l'accident du travail (médecins, pharmacien, kinésithérapeutes, ...).

Si nécessaire, l'enseignant peut faire une déclaration d'accident selon le modèle ci-dessous :

DECLARATION PREALABLE D'ACCIDENT

SURVENU LORS D'UNE APS EN STAPS

Le délai de déclaration étant de **48heures**, il est important que vous puissiez dresser cette déclaration aussitôt la survenue d'un accident afin de nous les communiquer dans les meilleurs délais.

VICTIME

NOM

- Prénom :

N°

Etudiant :

Etudiant

inscrit en : L1

L2 L3

M1 M2

DEUST

1 DEUST

2

Site :

**BOULOGNE
CALAIS**

**DUNKERQUE
SAINT OMER**

N°

de Sécurité Sociale :

CIRCONSTANCES
détaillées de l'accident

COORDONNEES
DU TEMOIN

(enseignant
responsable de l'activité
ou la 1^{ère}
personne avisée)

SIEGE ET
NATURE DES LESIONS

M. Mme :

Adresse :

SI IDENTIFIE – cause de l'accident	TIERS
	Nom – Prénom : _____
	Adresse : _____ _____
	Société d'assurances : _____
SIGNATURE DE L'ENSEIGNANT	

ULCO – STAPS/SUAPS – 220, avenue de l'Université - B.P. 5526 - 59379 DUNKERQUE Cedex 1

Tél. : 03.28.23.76.67. - Fax : 03.28.23.76.52. stapsdk@univ-littoral.fr

Réglementation générale des examens en DEUST

PLAN :

Préalable

1. Inscription et progression

2. MCCC

a) principes/cadrage réglementaire

b) validation des parcours de formation

3. Jurys et résultats

4. Assiduité et incidents pendant les examens

5. Délivrance des diplômes

6. Aménagement des examens : régime spécial d'études (art. 12 arrêté 22/01/2014)

7. Surveillance des épreuves

Préalable :

- Texte de référence : arrêté du 16/07/1984 sur le DEUST

- Les parcours de formation sont structurés en ensembles cohérents d'unités d'enseignement permettant l'acquisition de blocs de compétences et de connaissances.

La définition **de blocs de connaissances et de compétences** vise à valider et attester l'acquisition d'ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle.

Le DEUST sanctionne un niveau validé par l'obtention de 120 crédits européens.

1. Inscription et Progression

- Dans les conditions définies à l'article L. 612-3 du code de l'éducation, les étudiants, pour être inscrits dans les formations universitaires conduisant au diplôme de DEUST, doivent justifier :

— soit du baccalauréat ;

— soit du diplôme d'accès aux études universitaires ;

— soit d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale ;

— soit, pour l'accès aux différents niveaux, de l'une des validations prévues aux articles L. 613-3, L. 613-4 et L. 613-5 (Validation des Etudes et VAP) du code de l'éducation.

- **La capacité d'accueil est limitée** et est déterminée en fonction des débouchés prévisibles.

L'admission est soumise à l'examen d'un dossier **de candidature**.

- L'inscription administrative est annuelle ; elle s'effectue dans un parcours de formation, conformément aux dispositions nationales.

- L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres ou au début de chaque semestre, avec possibilités de modification, au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.

- Les candidats au diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques ne peuvent prendre au total que **trois inscriptions pédagogiques annuelles** ou six inscriptions pédagogiques semestrielles en vue de ce diplôme ou du diplôme d'études universitaires générales.

Exceptionnellement, une ou deux inscriptions annuelles ou une à quatre inscriptions semestrielles supplémentaires peuvent être autorisées par le président de l'université où le candidat a pris sa précédente inscription, sur proposition d'une commission pédagogique constituée à cet effet.

- **Progression** : les conditions de la progression DEUST 1/DEUST 2 sont définies par chaque département pédagogique.

Ex : * Note supérieure ou égale à 08/20 dans le semestre non acquis

* UE fondamentales acquises ou pas

A défaut d'indications, le principe suivant sera appliqué : un semestre acquis pour progresser (**arrêté licence**).

2. MCCC :

a) cadrage réglementaire :

- Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des Compétences s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par **l'article L. 613-1 du code de**

l'éducation et la circulaire n°2000-033 du 01/03/2000 relative à l'organisation des examens dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

- Les établissements précisent les modalités de l'évaluation, la place respective des épreuves écrites et orales, ainsi que les modes spécifiques de validation des diverses activités pédagogiques et, notamment les périodes ou des projets conduits individuellement ou collectivement en milieu professionnel.

- MCCC ou règlement des études ou règlement des examens

Le règlement des études est proposé par le Président du Jury et par le jury du diplôme, avalisé par le conseil de département dans le respect des MCCC adoptées en CFVU et transmis pour validation définitive au Président de l'université.

Chaque département doit communiquer au Service Universitaire de l'Accueil, de l'Information et de l'Orientation, et de l'Insertion Professionnelle (SUAIO/IP) et à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE), le guide des études et les modalités de contrôle des connaissances (L613-1) propres à chacun des diplômes qui relèvent de sa compétence.

- La diffusion des modalités particulières à chaque formation est faite aux étudiants au plus tard un mois après la reprise des enseignements : aucun changement ne peut intervenir après cette date.

- Modifications possible si prévu dans MCCC (ex : épreuve orale pour épreuve écrite)

- Publicité

La publicité est suffisante si :

*Le règlement des études est consultable au secrétariat pédagogique après information des étudiant

*Le règlement des études est accessible facilement par les étudiants (lieu bien repéré)

*Le règlement des études est distribué aux étudiants

Attention : n'est pas suffisante, l'insertion du règlement des études dans une brochure d'information (document non contractuel)

b) Validation des parcours de formation

- Le DEUST est décerné aux étudiants qui ont obtenu 120 crédits européens selon les modalités de contrôle des connaissances et de compétences.

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant et, s'il le souhaite, la consultation des copies.

Les MCCC tiennent compte des contraintes spécifiques des étudiants en régime spécial d'études.

L'évaluation continue est privilégiée qui permet une acquisition (et vérification) progressive tout au long de la formation (arrêté licence) hors régime spécial d'études mentionné par l'art. 12 de l'arrêté du 22/01/2014 modifié fixant le cadre national des formations.

Modalités variées :

- présentiel ou en ligne
- épreuves écrites ou orales
- remise de travaux ou de projets
- mise en situations ou d'observation en milieu professionnel

- Contrôle continu et examen terminal.

Plusieurs modalités de calcul de la note finale des Eléments Constitutifs (EC) ou Unité d'Enseignement (UE) sont envisageables et sont déclinées dans le règlement des études.

Les décisions prises ne peuvent plus varier dans l'année.

- **Anonymat** : Les modalités des examens terminaux (écrits) doivent veiller à garantir l'anonymat des copies, autant que faire se peut.

-Capitalisation :

Au sein d'un parcours de formation, **les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne** (la note est conservée même en cas de redoublement et l'étudiant ne peut repasser l'épreuve).

L'acquisition de l'unité d'enseignement (ou du domaine) entraîne l'acquisition des crédits correspondants. Le nombre de crédits affectés à chaque unité d'enseignement est fixé sur la base de 30 crédits pour l'ensemble des unités d'enseignement d'un semestre.

De même sont capitalisables les éléments constitutifs des unités d'enseignement, dont la valeur en crédits est également fixée.

Lorsqu'un étudiant change d'établissement pour poursuivre son cursus dans une même formation (mention identique) :

- les crédits obtenus dans le cas de validation d'année(s) et/ou de semestre(s) entier(s), délivrés dans l'établissement d'origine, lui sont définitivement acquis ;

- les crédits acquis dans le cas de validation d'UE ou d'EC faisant partie de semestres non-acquis, sont repris sous l'autorité du président du jury (à la hauteur des crédits capitalisés) ;

- Compensation et obtention du diplôme :

*** La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).**

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisées notamment en blocs de connaissances et de compétences clairement identifiés dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences communiquées aux étudiants.

Par décision de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation, **un dispositif spécial de compensation** peut être mis en œuvre qui permette à l'étudiant d'en bénéficier à divers moments de son parcours et, notamment, lorsqu'il fait le choix de se réorienter, d'effectuer une mobilité dans un autre établissement d'enseignement supérieur français ou étranger ou d'interrompre ses études. Ce dispositif a pour but de permettre à un étudiant qui le souhaite en fonction de son projet personnel d'obtenir à divers moments de son parcours un bilan global de ses résultats et d'obtenir ainsi la validation correspondante en crédits. Le dispositif est placé sous la responsabilité du jury du diplôme et les règles de compensation prennent en compte la nécessaire progressivité des études.

*** Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.**

Au sein d'un parcours de formation, les UE sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

L'acquisition des UE emportent des crédits européens correspondants.

Un diplôme obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 120 crédits.

- Seconde Chance

L'article 12 de l'arrêté du 30/07/2018 prévoit que les MCCC sont organisées de telle sorte qu'elles garantissent à l'étudiant de bénéficier d'une seconde chance.

Pas de délai entre évaluation initiale et seconde chance.

Plusieurs formes possibles :

* une évaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale (« rattrapages classiques »)

* En cas d'évaluation continue intégrale, la seconde chance doit être comprise dans ses modalités de mise en œuvre

* L'étudiant bénéficie, de droit, d'une évaluation de substitution dans des conditions définies par l'établissement, lorsqu'il a des contraintes particulières, notamment s'il bénéficie d'un régime spécial d'études (arrêté du 22/01/2014 MAJ).

Il convient que les épreuves de rattrapage soient conçues de sorte à assurer une égalité de traitement avec les étudiants de la session principale.

Sauf dispositions contraires prévues dans le guide des études, les notes de contrôle continu de session 1 sont conservées en session 2.

SYNTHESE

Préalable : la meilleure des notes obtenues en session initiale et seconde chance est conservée.

	Semestre 1 et Semestre 2	
Evaluation Initiale (session 1)	Epreuve passée	
	OUI	NON (ABI*) NON (ABJ*)
2^{ème} chance		
Epreuve de Substitution : contraintes reconnues par le jury et rég.	NON	NON OUI

Spéciaux	
Évaluation Supplémentaire (session 2 : rattrapage) :	OUI OUI OUI

* ABI : Absence Injustifiée – ABJ : Absence Justifiée

- **Session d'examen** : l'ensemble des opérations visant au contrôle des connaissances et se terminant par une décision de jury.

- BONUS

Prise en compte du sport, des langues, de la pré-pro, de toute autre discipline enseignée dans une filière de l'ULCO prise en option par l'étudiant, et d'autres types d'investissements en relation avec les études (ateliers d'expression artistique, stage facultatif, évaluation des Emplois Apprentis Professeurs, DU Engagement Etudiant...) en plus du programme normal.

Le bonus est fixé à 3% du total maximum des points : 20/20 ($20 \times 3\% = 0,6$ point) :

Note obtenue en activité Bonus au semestre	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
Nombre de points ajoutés à la moyenne du semestre / 20	0	0,06	0,12	0,18	0,24	0,3	0,36	0,42	0,48	0,54	0,6

Le bonus s'applique dans une UE identifiée par la composante sur chacun des semestres et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.

Important :

*Si plusieurs activités à points bonus sont suivies par un étudiant pendant un semestre donné : la meilleure des notes est conservée

* Seules les notes de bonus supérieures à 10/20 sont prises en compte

3. Jurys et Résultats

- Jurys : L. 613-1 du code de l'éducation : « seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants chercheurs, des enseignants, des chercheurs, ou, dans des conditions et selon des modalités par voie réglementaire, des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence, sur proposition des personnes chargées de l'enseignement »

Le président de l'université nomme le président et les membres des jurys.

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Le président du jury est responsable de la cohérence et du bon déroulement de l'ensemble du processus, de la validation de l'unité d'enseignement à la délivrance du diplôme. Il est responsable de l'établissement des procès-verbaux.

Le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par les candidats et la délivrance du diplôme est prononcée après délibération du jury. Le procès-verbal de délibération est élaboré sous la responsabilité du président du jury et signé par lui.

- Résultats

Après proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes aux étudiants.

Les étudiants ont droit, sur leur demande et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, en tant que de besoin, individuel.

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil ayant compétence en matière de formation arrête les modalités de communication et d'entretien qui sont mises en œuvre par les équipes pédagogiques et peuvent donner lieu à un accompagnement.

Une attestation de réussite et d'obtention du diplôme est fournie aux étudiants trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats. La délivrance du diplôme définitif, signé par les autorités concernées, intervient dans un délai inférieur à six mois après cette proclamation.

Le Président du Jury est responsable de la transmission des procès-verbaux à la DEVE

Les procès-verbaux d'examen des deux sessions de l'année doivent être transmis le plus rapidement possible à la Direction des Etudes et de la Vie Etudiante (DEVE) pour la fin de l'année universitaire (voir calendrier).

Afin de respecter l'article 6 de la LOI du 17/07/1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public, « ne sont communicables qu'à l'intéressé les documents administratifs portant appréciation ou jugement de valeur sur une personne physique, nommément désignée ou identifiable. »

Les résultats (admis, ajourné et AJAC) sont affichés, mais pas les notes de chaque étudiant.

S'il s'agit de publier les résultats des examens (admis, non admis) sur l'ENT, les étudiants doivent être informés avant la publication et doivent être en mesure de s'y opposer, à moins que le résultat de l'étudiant ne soit visible que de l'étudiant lui-même (pas mis en œuvre).

S'il s'agit de publier les notes des étudiants, les notes sont considérées comme des données à caractère personnel et ne doivent être accessibles que de l'étudiant concerné après authentification.

- Redoublement

Pour les étudiants n'ayant pas validé leur année, le redoublement en DEUST 1 et 2 est soumis à l'autorisation du jury d'année. Le jury se prononce, notamment, au regard de

l'assiduité de l'étudiant et peut tenir compte de situations particulières.

4. Assiduité et incidents pendant les examens

- L'assiduité est définie par l'arrêté du 30/07/2019.

Le Président de l'université détermine les conditions de scolarité et d'assiduité des étudiants par type d'enseignement (enseignements en présentiel : CM et TD ou TP, les enseignements à distance, les enseignements mobilisant les outils numériques, les projets individuels et collectifs notamment) : les étudiants sont vivement incités à assister à toutes les formes d'enseignement et d'évaluation.

Obligation pour chaque étudiant de procéder à son inscription pédagogique.

Respect des engagements pris dans le contrat pédagogique de réussite.

En cas de non-respect, l'étudiant est tenu de justifier de son absence par tous moyens.

Certaines dispenses d'assiduité sont tolérées (voir arrêté 30/07/2019).

Les conditions de scolarité et d'assiduité sont présentées annuellement à la CFVU et au CA.

L'étudiant boursier sur critères sociaux doit remplir les conditions générales de scolarité et d'assiduité.

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

- Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

- Incidents pendant les examens

* Retard

Les étudiants doivent être présents 15mn dans la salle d'examen avant le début de l'épreuve.

Les retards individuels sont exceptionnels et doivent être justifiés.

Ils sont soumis à l'appréciation du Président du Jury ou de son représentant dans la salle sous réserve qu'aucun étudiant n'ait quitté la salle.

Aucun temps supplémentaire ne sera accordé.

En cas de circonstances exceptionnelles (grève, conditions météorologiques notamment), le président de jury ou le Vice-Président en charge de la Formation si nécessaire peut décider, soit de retarder le commencement de l'épreuve en fonction de la durée supplémentaire d'acheminement des candidats, soit de la reporter à une date ultérieure.

Le procès-verbal d'examen doit indiquer le nom des étudiants retardataires avec leur heure d'arrivée.

* Absence justifiée ou non justifiée

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Application du principe :

Evaluation initiale (session 1) :

* un étudiant absent injustifié à une épreuve ou matière en session 1 sera défaillant et devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (session 2).

* un étudiant absent justifié à une épreuve ou matière en SI devra repasser l'épreuve ou la matière en seconde chance (épreuve de substitution).

Evaluation supplémentaire (session 2): un étudiant absent à une épreuve ou matière :

- S'il était présent en session 1 : la note de session 1 est reprise sauf dispositions particulières dans le guide des études de la formation
- S'il était déjà absent en session 1 :

Absence justifiée : le jury peut exceptionnellement statuer sur les résultats de l'étudiant et décider de le déclarer admis

Défaillant : l'étudiant est défaillant s'il est encore absent injustifié

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

5. Délivrance des Diplômes et mentions

Le DEUST est décernée aux étudiants qui ont obtenu 120 crédits européens selon les modalités de contrôle des connaissances et compétences définies par l'établissement

Mentions de réussite

Attribution de la mention Passable : moyenne générale égale ou supérieure à 10/20 et inférieure à 12/20

Attribution de la mention Assez Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 12/20 et inférieure à 14/20

Attribution de la mention Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 14/20 et inférieure à 16/20

Attribution de la mention Très Bien : moyenne générale égale ou supérieure à 16/20.

6. Régime Spécial d'Etudes : art 12 arrêté du 22/01/2014 (mis à jour par l'arrêté du 30/07/2018)

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique ou du conseil de l'établissement qui a compétence en matière de formation fixe les modalités pédagogiques spéciales prenant en compte les besoins spécifiques d'étudiants dans des situations particulières, notamment aux étudiants salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne, aux femmes enceintes, aux étudiants chargés de famille, aux étudiants en situation de handicap, aux étudiants engagés dans plusieurs cursus, aux étudiants en besoins éducatifs particuliers, aux étudiants en situation de longue maladie, aux étudiants entrepreneurs, aux artistes et sportifs de haut

niveau et aux étudiants exerçant les activités mentionnées à l'art. L 611-11 du code de l'éducation.

* **Sportifs de haut niveau (SHN)** :

Le SUAPS peut attester de ce statut de SHN et diffusera la liste des étudiants SHN largement dans les départements et composantes.

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'aménagements particuliers liés à ce statut doivent apporter un justificatif et donner le calendrier des compétitions.

Les étudiants bénéficiant de ce statut doivent informer les départements des changements de calendrier au moins 15 jours avant.

Le SUAPS enverra la liste des étudiants ayant une pratique sportive et participant à des compétitions (hors SHN).

Les formations éviteront de placer les contrôles continus et les examens le jeudi après-midi.

Epreuves de substitution proposée par la formation.

Une date limite est à fixer pour se déclarer SHN : la commission SUAPS se réunit en juin, mi-octobre et mi-novembre.

* **Handicap** :

Respect des textes réglementaires visés plus haut.

Le médecin et les infirmières évaluent les besoins et aménagements nécessaires, en lien avec les responsables pédagogiques.

La Commission Consultative Handicap (CCH) émet un avis et le Président décide des mesures d'accompagnement.

Le BVE assure la mise en place et le suivi des mesures d'accompagnement

* **Statut d'Etudiant Salarié** :

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants-salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne. Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur).

Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements.

Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal.

Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

*** Les étudiants « empêchés »**

Sont concernés les étudiants qui ne rentrent pas dans la catégorie des étudiants en situation de handicap et qui présentent un problème de santé temporaire (foules, entorses, hospitalisation, plâtre...).

Des aménagements peuvent être mis en place selon les ressources disponibles

(Personnel, matériel) de la formation et sont sous sa responsabilité

La demande d'aménagement se fait auprès d'un médecin du SUMPPS, par l'étudiant, qui rédige un avis médical à validité temporaire.

L'étudiant doit déposer le document, dans un délai de deux jours ouvrables avant la date de l'évaluation, auprès du service scolarité de la formation concernée.

L'aménagement d'examens est pris en compte par la formation en fonction des règles d'organisation de l'examen.

*** Autres situations particulières :**

Principe : application du régime salarié

Statut	Justificatifs
Artiste de haut niveau	Inscription au conservatoire ou école des beaux-arts.
double cursus Étudiant suivant un	Certificat de scolarité

service	Étudiant effectuant un civique	Contrat d'engagement
réserve	Étudiant participant à la militaire	Contrat d'engagement
	Étudiante enceinte	attestation de Certificat médical, grossesse
famille	Étudiant chargé de	Livret de famille

7. Examens

- Le sujet d'examen doit spécifier clairement les documents autorisés et outils numériques ou connectés autorisés, à défaut aucun document ne peut être utilisé par l'ensemble des étudiants.

Equipe enseignante DEUST 1

Institutions sportives : R Lesne

Histoire du sport : M.Plard,

Sociologie du sport et du football : Benacher

APSA 1 Football théorie et pratique : C.Lamirand, N.Guilbert, Huemel

PAS 2 Approche athlétique du football : S.Denys, C.Lamirand

Règle du jeu et arbitrage : heumel, C.Lamirand

Anatomie, myologie, ostéologie, éducation posturale : F.Beaurain, S.Péral
Physiologie générale et appliquée : P.Morel
Psychologie du sport : t Vnadermerch
Connaissances des différents publics : O.Fournet
Santé et sécurité de pratiquants : M.Thery, G.Paya
Préparation à la mise en stage : C.Lamirand
Organisation et gestion d'un évènement sportif : D.Pons
Expression écrite et orale : G.Paya
Informatique, bureautique, techniques de communication : S.Denys
Anglais : S.Bones

Equipe enseignante DEUST 2

Sociologie des organisations : R Lesne
Gestion des administrations sportives, clubs et entreprises : G.Duchateau
APS 1 Football Théorie et Pratique : C.Lamirand, S.Clairet
Pratiques diversifiées : C.Lamirand, heumel
APSA 2 Préparation physique et mentale du footballeur : N.Guilbert
Prise en charge des publics spécifiques « inclusion » : M.Thery
Diététique, nutrition, alimentation : P.Morel
Analyse vidéo et motricité du footballeur : S.Denys
Traumatologie sportive, pathologies récurrentes, rééducation : F.Beaurain, S.Peral
Préparation à la mise en stage : C.Lamirand
Organisation et gestion d'un évènement sportif : C.Lamirand
Stage évènementiel sportif club : C.Lamirand
Comptabilité : P.Lemaguer
Marketing, vente, actions commerciales, mécénat et sponsoring : M.Mango
Anglais appliquée : A.Berghe
Sites web : V.Bourlois
Méthodologie et construction projet club : M.Thery
Sensibilisation à l'écologie et l'environnement : M.Plard

PLANNING DES FORMATIONS FEDERALES

<p>PLANNING DES FORMATIONS FEDERALES</p> <p>DEUST FOOTBALL</p>			<p>DEUST 1</p> <p>DF RESPONSABLE ECOLE DE FOOTBALL U6 U13</p>	<p>DEUST 2</p> <p>DF COACH JEUNE U14 U19</p>	
--------------------------------------------------------------------------------	--	--	---------------------------------------------------------------	----------------------------------------------	--

2025

2026

CFI
GARDIE
N DE BUT 16H

CFI
PREP
PHYSIQUE 32H

AF
BEACH
SOCCER 8H

CFI
FUTSAL
U11 U13 16H

AF
FEMININ
E 8H

AF
ARBITR
AGE 8H

AF
FIVE 8H

AF
INCLUSI
ON 8H

AF
FUTNET
8H

AF
GOLF
FOOT 8H

AF
FUTSAL
8H

MODULES	VOLUME HORAIRE	LIEUX DES FORMATIONS	INTERVENANTS STAPS	INTERVENANTS CTD CTR	DATES DES FORMATIONS

SEE MESTRE 1					
TREE REN UNIV ERSITAIRE	7h	STAPS CALAIS PRESENTATIO N POSITIONNEM ENT	ND GUILBERT HEUMEL	LAMIRA T HOCHART	SERGEN JEUDI 4 SEPTEMBRE SEPTEMBRE DEUST 1 VENDREDI 5 DEUST 2

					<p>8H30 9H30 PRE- RENTREE</p> <p>9H30 17H30 POSITIONNEM ENT</p>
--	--	--	--	--	-------------------------------------------------------------------------------------

<p>RNEE COH ESION MULTIPRA TIQUE</p>	<p>JOU 8H</p>	<p>EXE COMPL SPORTI F BLARINGHEM 8H30 17H30</p>	<p>DEUST 1 HEUMEL LDEUST 2LAMIR AND</p>	<p>DEUST 1 HOCHART DEUST 2 SERGENT</p>	<p>VENDRE DI 19 SEPTEMBRE</p>
------------------------------------------------------	-------------------	-----------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

<p>ST DEU 7H 2 COACH JEU NES JOURNEE 1</p>		<p>STAPS CALAIS 8H30 16H30</p>	<p>ND LAMIRA T</p>	<p>SERGEN</p>	<p>JLUNDI 6 OCTOBRE</p>
----------------------------------------------------------------------------	--	--------------------------------------------	----------------------------	---------------	---------------------------------

--	--	--	--	--	--	--

ST DEU 14H 1 DF REF JOU RNEES 1 et 2		STAPS CALAIS 8H30 16H30	ND	LAMIRA RT	HOCHA LUNDI 13 OCTOBRE MARDI 14 OCTOBRE

<p>ST DEU 1DF REF JOURNEE S 3 et 4</p>	<p>7H</p> <p>3H</p>	<p>STAPS CALAIS</p> <p>8H30 16H30</p> <p>9H 12H</p>	<p>RT</p> <p>GUILBE</p>	<p>RT</p> <p>HOCHA</p>	<p>LUNDI 3 NOVEMBRE JOURNEE</p> <p>MARDI 4 NOVEMBRE MATIN</p>

ST2	DEU 7H	STAPS CALAIS	ND	LAMIRA T	SERGEN
COACH		8H30 12H 30			LUNDI 10 NOVEMBRE
NE	JEU				VENDREDI 14 NOVEMBRE MATIN
JOURNEE					
2					

<p>JOURNEE h 3</p>					
<p>ST DEU 16H 1 CFI</p> <p>GARDIEN BUT DE</p>		<p>STAPS CALAIS</p> <p>8H30 17H30</p>	<p>L HEUME</p>	<p>SERGENT</p>	<p>LUNDI 17 NOVEMBRE</p> <p>LUNDI 24 NOVEMBRE</p>

<p>NET</p> <p>AF</p> <p>FUT</p>	<p>8H</p>	<p>STAPS</p> <p>LONGU</p> <p>ENESSE</p> <p>8H30</p> <p>17H30</p>	<p>L</p> <p>HEUME</p>	<p>RT</p> <p>HOCHA</p>	<p>LUNDI</p> <p>8</p> <p>DECEMBRE</p>

--	--	--	--	--	--

<p>ULE MOD 20H STA GE DEUST2</p>		<p>LYCEE HQE</p>			<p>CRENEA UX A DEFINIR SECTIONS SPORTIV ES CALAIS</p>
-----------------------------------------------------------	--	----------------------	--	--	------------------------------------------------------------------------------------

SEM ESTRE 2					

<p>AF FUT SAL DEUST1</p> <p>CFI FUT SAL DEUST 2</p>	<p>16H</p>	<p>SE GYMNA LONGU ENESSE</p> <p>STAPS SAINT- OMER</p> <p>8H30 17H30</p>	<p>DEUST 1 HEUMEL</p> <p>DEUST 2 LAMIRAND</p>	<p>RT HOCHA</p> <p>SERGEN</p>	<p>DI VENDRE 9 JANVIER</p> <p>VENDREDI 16 JANVIER</p>

ST DEU 2 AF ARBITRAG E	8H	STAPS CALAIS 8H30 17H30	L HEUME	YAN AUGE	A DETERMI NER

<p>ST DEU 8H 2 AF INCLUSIO N</p>		<p>SAINT- OMER</p>		<p>GUILLA UME FLANDR IN</p>	<p>A DETERMI NER</p>
<p>ST DEU 8H 1 AF FIVE</p>		<p>EVERG O BOULOGNE SUR MER 8H30 17H30</p>	<p>ND LAMIRA</p>	<p>RT HOCHA</p>	<p>LUNDI 19 JANVIER</p>

ST DEU 14H REF 1 DF JOURNEE S 5 et 6		STAPS CALAIS 8H30 16H30	L HEUME	HOCHART	LUNDI 2 FEVRIER MARDI 3 FEVRIER

--	--	--	--	--	--

<p>ST2</p> <p>DEU</p> <p>7H</p> <p>COACH</p> <p>JEU</p> <p>NE</p> <p>JOURNEE</p> <p>4</p>		<p>STAPS</p> <p>CALAIS</p> <p>8H30</p> <p>16H30</p>	<p>ND</p> <p>LAMIRA</p> <p>T</p>	<p>SERGEN</p>	<p>JLUNDI</p> <p>9</p> <p>FEVRIER</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------	----------------------------------	---------------	---------------------------------------

DEUST REF 1 DF 7H JOURNEE S 7 et 8		STAPS CALAIS 8H30 17H30 9H 12H	GUILBERT	HOCHA RT	LUNDI MARS 2 MARDI MARS MATIN 3

	3H				
--	-----------	--	--	--	--

ST2					
DEU					
COACH		STAPS	LAMIRAND	SERGENT	LUNDI
JEU	7H	CALAIS			9
NE		8H30 12H30			MARS
					VENDREDI
					13
JOURNEE					MARS MATIN
5					

<p>JOURNEE</p> <p>6</p>	<p>4H</p>				
<p>AF</p> <p>PRA</p> <p>TIQUE</p> <p>FEMININE</p>	<p>8H</p>	<p>CLUB</p> <p>SAINT-</p> <p>OMER</p> <p>8H30</p> <p>17H30</p>	<p>L</p> <p>HEUME</p>	<p>RT</p> <p>HOCHA</p>	<p>LUNDI</p> <p>16 MARS</p>

--	--	--	--	--	--	--

<p>AF GOL F FOOT</p>	<p>8H</p>	<p>HEM RUMING 8H30 17H30</p>	<p>RT GUILBE</p>	<p>RT HOCHA</p>	<p>LUNDI 27 AVRIL</p>
------------------------------	-----------	----------------------------------	------------------	-----------------	---------------------------

--	--	--	--	--	--

CH SOCCER	AF BEA H	16 STADE DE MARCK CALAISIS 8H30 17H30	L HEUME	HOCHART	LUNDI 4 MAI

--	--	--	--	--	--	--

<p>ST DEU 2</p> <p>PREP PHYSIQUE CFI</p>	<p>32H</p>	<p>STAPS CALAIS</p>	<p>RT GUILBE</p>		<p>EMPLOI DU TEMPS DEUST 2</p> <p>1ER SEMESTRE</p> <p>MARDI DU 10 / 09 AU MARDI 19/11 8 SEANCES DE 4H</p> <p>EXAMEN LE 31 MARS</p>
--------------------------------------------------	------------	-------------------------	----------------------	--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

--	--	--	--	--	--

--	--	--	--	--	--

<p>PRE PARATION MEN TALE DEUST2</p>	<p>16H</p>	<p>STAPS CALAIS</p>		<p>ND LAMIRA</p>	<p>EMPLOI DU TEMPS DEUST 2SECOND SEMESTRE</p>
-----------------------------------------------------	------------	-------------------------	--	----------------------	---------------------------------------------------------------

CERTIFICATION DEU ST 1 RESPONSIBLE ECOLE		STAPS CALAIS	JURYS		MERCREDI 6 MAI

DE FOOTBALL					
CERTIFICATION DEU ST 2 COACH JEU NES		STAPS CALAIS	JURYS		MERCREDI 13 MAI

RAT TRAPAGE		STAPS CALAIS	JURYS		MERCRE DI 10 JUIN

CONTENUS DE FORMATION

ORGANISATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE

MAQUETTE DEUST AGAPSC ULCO Spécialité Football 1ERE ANNEE									
PERIODE 2025/2026									
Domaine de Compétence	U.E	ECTS	D1 PARCOURS FOOTBALL	Volume Horaire	Semestre 1	ECTS	Semestre 2	ECTS	INTERVENANTS
D 1. Connaître et Analyser son environnement professionnel	U.E 1.1	3	Institutions sportives en football	10H	10H TD	2			LAMIRAND
	U.E 1.2	2	Histoire du Sport et du Football	8H	6 HCM 2HTD	2			PLARD/ LAMIRAND
	U.E 1.3	2	Modèle sociogéographique du sport	10H			4H CM 6H TD	2	LESNE
D2. Connaître les APSA pour animer et encadrer	U.E 2.1	10	APSA 1 Football théorie et Pratique de l'intervention DEF responsable école de football U6/U13	77H	REF 24H + tests rentrée 21H	2	REF 24H + AF féminine 8H	2	LAMIRAND GUIBERT HEUMEL
	U.E 2.2	6	APS 2 Approche athlétique du football	48H	24H TD Football	3	24H TD musculation	2	DENYS LAMIRAND
	U.E 2.3	4	APS 3 Pratiques diversifiées	56H	8H multipratic 8H AF futnet	2	8H AF futsal 8 AF futsal 8AF	2	LAMIRAND HEUMEL GUILBERT
D.3 Connaître le Pratiquant et les publics	U.E 3.1	4	Anatomie - Myologie - Ostéologie - Education posturale	25H	10HCM 15HTD	4			PERAL
	U.E 3.2	4	Physiologie générale et appliquée	26H			20H CM 6H TD	4	MOREL CUEUGNET
	U.E 3.3	4	Psychologie du sport	23H			10H CM 13H TD	4	GUERIN
	U.E 3.4	3	Connaissance des différents publics S1 (développement de l'enfant jusqu'à l'âge adulte)	14,5H	18,5H TD	3			FOURNET
D.4 Intervenir en milieu professionnel	U.E 4.1	4	Mise en projet club	44H	CFI gardien de but 16H TD	2	certification 16h + PSC1 12h	2	HEUMEL LAMIRAND/ PAYA
	U.E 4.2		Science de l'éducation	4H	4H CM	2		2	LAMIRAND
	UE 4.3	6	Préparation à la mise en stage (MSP) S1 (procédés péda) Stage "MSP" Mise	20H + 200 H	10 H + 100 H STAGE	2	18H + 100 H STAGE (25H)	6	LAMIRAND
D.5 Communiquer et gérer en situation professionnelle	U.E 5.1	2	Expression Ecrite et orale (E.E.O) S1	10H	12H TD	2			HEUMEL
	U.E 5.2	2	Informatique - bureautique - techniques de communication S1	13H	15 H TD	2			DENYS
	U.E 5.3	2	Anglais S2	15H			15 H TD	2	BONES
D.5 mettre en œuvre des projets	U.E 6.1	2	Organisation et gestion d'un événement sportif (Inrérenus)	10H			10 H TD	2	PONS
	U.E 6.1	2	TDES			2			
		60 ECTS	TOTAL HEURES	613,5 h dont 200 h Stages	295,5	30	318	30	

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 1 : Connaître et analyser son environnement professionnel

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à comprendre leur secteur d'intervention au travers des dimensions historiques, sociologiques et institutionnelles pour donner sens à leurs actions et les contextualiser.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 2 : Connaître les APSA pour animer et encadrer

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à concevoir et animer une séquence d'entraînement en tant que responsable école de football U6 U13

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 3 : Connaître le pratiquant et les publics

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à mieux définir leur place et leur rôle dans le parcours des publics rencontrés au sein de leur activité professionnelle en mobilisant des connaissances scientifiques dans le champ des sciences de la vie et des sciences humaines

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 4 : Intervenir en milieu professionnel

Dans ce domaine, les étudiants se professionnaliseront en se confrontant à un environnement de travail réel, notamment à travers leur stage ou leur structure d'emploi (club de natation et/ou piscine d'accès payant). Ils développeront leur posture professionnelle, leur adaptabilité et leur capacité à intervenir avec rigueur, éthique et responsabilité dans le milieu varié des activités aquatiques et de la natation. L'apport des savoirs en sciences de l'éducation permettra de structurer l'intervention.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 5 : Communiquer et gérer en situation professionnelle

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à développer des compétences transversales indispensables à leur insertion professionnelle : communication en anglais, maîtrise des outils numériques pour formaliser leurs travaux, et être capable de synthétiser et d'organiser leur pensée au service de l'expression écrite et orale .

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 6 : Mettre en œuvre des projets spécifiques

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à concevoir et conduire un projet en lien avec les activités aquatiques. Ils seront sensibilisés à l'intégration des préoccupations environnementales (réduction de l'empreinte carbone, gestion écoresponsable du matériel) et citoyennes (inclusion, solidarité) dans leurs actions.

ORGANISATION DE LA DEUXIEME ANNEE

PERIODE 2025/2026									
Domaine de Compétence	U.E	ECTS	DEUST 2 PARCOURS FOOTBALL	Volume Horaire	Semestre 1	ECTS	Semestre 2	ECTS	INTERVENANTS
D.1. Connaître et Analyser son environnement professionnel	U.E 6.1	2	Méthode d'enquêtes et de recherche en sciences sociales	12H	4H CM 8HTD	2	4H CM 8HTD	2	BENACHER
	U.E 6.2	2	Gestion des administrations sportives, clubs et entreprises	11H	11HTD	2			DUCHATEAU
D2. Connaître les APSA pour animer et encadrer	U.E 7.1	4	APS 1/1 Football - Théorie et Pratique coach jeune	50 H	25 HTD	3	25HTD	3	LAMIRAND GUILBER HEUMEL
	U.E 7.2	4	APSA 2 /pratiques diversifiées	40 H	8H TD multiratic 8H	2	16 CFI futsal + 8H AF golf foot	2	LAMIRANDGUILBER HEUMEL
	U.E 7.3	6	APSA 3 CFI préparation physique et mentale du footballeur	48 H	32H TD	3	16H	2	LAMIRANDGUILBER HEUMEL
D.3 Connaître le Pratiquant et les publics	U.E 8.1	3	Prise en charge des publics spécifiques - AF foot adapté	8 H	8H TD	2			HEUMEL
	U.E 8.2	3	Diététique - Nutrition - Alimentation	8H			6HCM+ 2HTD	2	MOREL
	U.E 8.3	3	Analyse Video et motricité du footballeur (S2)	18 H	18H TD	3			DENYS
	U.E 8.4	3	Traumatologie sportive - Pathologies récurrentes - rééducation (S2)	12H			6HCM + 6HTD	3	PERAL
D.4 Intervenir en milieu professionnel	U.E 9.1	6	Préparation à la mise en stage (MSP) (S1)Stage " MSP" Mise en situation	20HTD+ 200 H STAGE	10+ 100H		10 +100H	5	LAMIRAND
	U.E 9.2		Science de l'éducation	4H	4H CM	2			DIEU
	UE 9.3	4	Stage événementiel sportif (S1 et S2) CLUBS convention	40H	20H missions district	1	20H section sportive	2	CONVENTIONS CLUB
D.5 Communiquer et gérer en situation professionnelle	U.E 10.1	2	Comptabilité (S2)	10H			10H TD	2	LE MAGEUR
	U.E 10.2	3	Marketing, vente, actions commerciales, mécénat et sponsoring	14H	6H CM + 8 HTD	3			MANGO + DUCHATEAU
	U.E 10.3	2	Anglais appliqué	12 H			12H TD	2	TARGET
	U.E 10.4	3	Sites Web - réseaux sociaux et Culture digitale (S1)	15 H	15H TD	2			HEUMEL
	UE 11.1	2	Organisation et gestion d'un événement sportif (nuit du futsal)	15 H			15 TD	2	HEUMEL
D.6 Mettre en œuvre des projets spécifiques	U.E 11.2	4	Méthodologie de projet	32 H	16H TD	3	16H TD	3	LAMIRAND
	U.E 11.3	3	TEDS APPLIQUE	12H	6 H CM 6 H TD	2			
		60 ECTS	TOTAL HEURES	541 (dont 200 h stages)	293	30	248	30	

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 1 : Connaître et analyser son environnement professionnel

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à avoir une vue globale de la gestion d'une structure et de ses différentes interactions avec les entités partenaires et ils acquerront des compétences en matière de recherche quantitative (questionnaire + statistiques) dans le domaine de la sociologie afin de renforcer leur réflexivité et être force de proposition

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 2 : Connaître les APSA pour animer et encadrer

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à concevoir, animer, évaluer et réguler une séquence d'animation en natation et aqua sports ainsi que dans le domaine du fitness terrestre comme support complémentaire. L'approche combinera des savoirs faire techniques et pédagogiques avec des apports scientifiques pour leur permettre de définir à court et moyen terme des objectifs cohérents avec les attentes et les capacités des pratiquants

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 3 : Connaître le pratiquant et les publics

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à prendre en charge de manière plus complète et spécifique les publics (y compris fragiles) rencontrés au sein de leur activité professionnelle en mobilisant des connaissances scientifiques en particulier dans le champ des sciences de la vie et en utilisant des outils technologiques (vidéo) pour analyser, comprendre et expliquer la motricité du pratiquant .

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 4 : Intervenir en milieu professionnel

Dans ce domaine, les étudiants se professionnaliseront en se confrontant à un environnement de travail réel, notamment à travers leur stage ou leur structure d'emploi (club de natation et/ou piscine d'accès payant). Ils poursuivront le développement de leur posture professionnelle, de leur adaptabilité et de leur capacité à intervenir avec rigueur, éthique et responsabilité dans le milieu varié des activités aquatiques et de la natation. L'apport des savoirs en sciences de l'éducation permettra de structurer l'intervention.

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 5 : Communiquer et gérer en situation professionnelle

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à maîtriser des outils indispensables afin de communiquer, de gérer et de promouvoir une structure et ses projets

DOMAINE D'APPRENTISSAGE ET D'ÉVALUATION 6 : Mettre en œuvre des projets spécifiques

Dans ce domaine, les étudiants apprendront à concevoir, conduire et évaluer un projet en lien avec le football.

contenus de formation

DEUST 1 UE 1.1	INSTITUTIONS SPORTIVES
Responsable : Laboratoire de rattachement :	
Objectifs généraux	Acquérir les bases des connaissances de l'environnement institutionnel en relation avec le monde du football.

Descriptif du contenu	<p>1ère partie : Les institutions sportives étatiques : le Ministère des Sports et la Fédération Française de Football.</p> <p>2ème partie : Le secteur footballistique dans les collectivités territoriales et les associations sportives locales.</p> <p>3ème partie : Les institutions sportives marchandes du secteur footballistique.</p>
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <p>Connaître et comprendre le secteur d'intervention pour donner sens à ses actions et son projet.</p> <p>Analyser et comprendre l'environnement social, sociétal et institutionnel des structures et des pratiquants.</p> <p>Comprendre le fonctionnement et les interactions entre les différents acteurs, groupes, organisations du secteur footballistique.</p> <p>Préciser et construire progressivement son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction des secteurs institutionnels sportifs.</p> <p>Savoir : Savoir s'orienter, lire, définir et interpréter un phénomène lié au monde des staps, à ses institutions et à ses organisations</p> <p>Savoir-faire : Savoir construire son parcours, connaître les principaux outils institutionnels et organisationnels. Travailler en groupe. Analyser le monde institutionnel sportif.</p> <p>Savoir-être : Se repérer et rendre compte de son action au sein d'une structure et la situer dans le projet de celle-ci.</p> <p>Contextualiser, identifier une situation et s'avoir s'orienter dans ce cadre par rapport à l'environnement institutionnel.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM :</p> <p>TD : 6h</p> <p>TP :</p> <p>Autres :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Evaluation écrite avec une recherche documentaire.		

CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Bibliographie succincte – lectures conseillées</p> <p>Pour une approche sociologique aux institutions sportives : Gasparini W., <i>Sociologie de l'organisation sportive</i>. Paris : PUF. 2000. Tournay V., <i>Sociologie des institutions</i>. Paris : PUF. 2011.</p> <p><i>Sur les institutions sportives en Europe :</i> Miège C., <i>Le sport Européen</i>. Paris : PUF. 1996.</p> <p><i>Droit du sport et institutions :</i> Miège C., <i>Les institutions sportives</i>. Paris : PUF. 1997. Karaquillo J.P., <i>Le droit du sport</i>. Paris : Dalloz. 2011. Simon G., <i>Droit du sport</i>, Paris : PUF. 2012.</p>
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.
Enseignants impliqués	BOURLAIS Valentin

Année de formation D1 AGAPSC UE 1.2	Histoire du sport / Cours Magistraux et Travaux Dirigés (2ECTS)
Responsable : PLARD Maxime Laboratoire de rattachement : /	
Objectifs généraux	Cette UE a pour objectif d'enrichir les connaissances des étudiants sur l'histoire du sport, de l'ère antique à l'ère moderne. Elle s'inscrit par ailleurs dans l'enrichissement de la culture générale des étudiants découvrant le parcours STAPS.
Descriptif du contenu	Eléments introductifs sur ce qu'est « faire de l'histoire en STAPS » Définition du « sport » et de son évolution (des jeux aux sports modernes) Les grandes périodes historiques et le rapport au corps/à la pratique sportive : antiquité grecque – antiquité romaine – moyen âge – renaissance Le sport dans sa version moderne : origines et développement Le modèle sportif anglais et la progressive démocratisation du sport La diffusion du sport puis son implantation en France à partir du 19 ^{ème} siècle En TD, les contenus porteront spécifiquement sur chacun des 3 parcours de formation : - DEUST AQUA : l'histoire de la natation - DEUST FOOTBALL : l'histoire du football - DEUST LSER : l'histoire des pratiques de pleine-nature

Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de maîtriser les connaissances minimales utiles à la compréhension du concept « sportif » (ses origines, son développement et sa diffusion)</p> <p>Cette UE demandera de la part des étudiants une certaine curiosité (lecture d'articles, écoute de podcasts, visionnage de documentaires-films, etc.) et développera les compétences liées au travail de synthèse et de rédaction.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : 16h</p> <p>CM : 10h</p> <p>TD : 6h</p> <p>TP : /</p> <p>Autres (travail personnel...) : /</p>

DEUST 1 UE 1.3	Sociologie
<p>Responsable : PORROVECCHIO Alessandro</p> <p>Laboratoire de rattachement : Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport, Santé, Société (URePSSS-EA 7369)</p>	
Objectifs généraux	<p>Acquisition de compétences critiques et interprétatives de base sur les principaux phénomènes sociaux auxquels un étudiant en DEUST STAPS devra faire face.</p> <p>Incorporation d'une sensibilité et d'un regard sociologique permettant de déconstruire et reconstruire les phénomènes sociaux en question, afin de pouvoir mettre en place des stratégies d'intervention ou de gestion adaptées.</p>
Descriptif du contenu	<p>L'enseignement consistera à aborder différentes grandes thématiques autour d'enjeux contemporains des pratiques sportives et de l'activité physique (AP), et plus spécifiquement du football :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éléments de sociologie du sport et de l'AP (sports/AP et inégalités sociales ; sports/AP et genre ; production d'une culture sportive ; déterminants sociaux de la pratique sportive

	<p>et d'AP, etc.). Il s'agira de proposer également une entrée par les auteurs, et/ou de partir du sens commun pour le déconstruire et montrer la réalité de l'activité physique et/ou corporelle comme pratique sociale.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elargissement à la sociologie générale (genre, culture, media, âges du sport et de l'AP, déterminants sociaux, etc.) - En TD sera proposée une initiation à la recherche en sciences sociales en STAPS. Les principales approches et outils de recherche qualitative ainsi que leur usabilité par rapport à différents terrains en lien avec le monde du football seront proposés au cours. Les étudiants seront initiés à la mise en place de ces outils directement sur le terrain.
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <p>Savoir : Savoir lire, définir et interpréter la réalité sociale/sociétale, savoir réagir et intervenir, savoir gérer et interagir avec l'environnement social. Savoir communiquer sur le monde social.</p> <p>Savoir-faire : travailler en groupe, analyser le social/sociétal, déconstruire et analyser des phénomènes sociaux pas uniquement liés à la dimension de l'activité physique, communiquer les résultats de cette analyse.</p> <p>Savoir-être : sensibilité sociologique, regard sociologique, imagination sociologique, être sociologue.</p> <p>Mettre en place une démarche de recherche sociale, traiter, analyser et communiquer les données.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : 16h CM : 10h TD : 6h TP : Autres :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Dossier à rendre, avec oral et/ou analyse de documents et/ou autres modalités selon les besoins de l'équipe enseignante		
CT	Questions ouvertes		

	et/ou questions fermées et/ou QCM		
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Bibliographie succincte – lectures conseillées</p> <p><i>Sur la sociologie du sport :</i> Marcel Bolle de Bal & Vésir, D. Le sportif et le sociologue. Paris, L'Harmattan, 1999 Jacques Defrance, Sociologie du Sport. Paris, La Découverte. 2006 (<i>disponible en ligne</i>) Pascal Duret, Sociologie du Sport, Paris, PUF, 2012 (<i>disponible en ligne</i>) William Gasparini, Sociologie de l'organisation sportive, Paris, la Découverte, 2000</p> <p><i>Pour une introduction à la sociologie</i> François Dubet, A quoi sert vraiment un sociologue ?, Paris, Armand Colin, 2011 (<i>disponible en ligne</i>) Bernard Lahire, Pour la sociologie, Paris, La Découverte, 2016 Philippe Riutort, Premières leçons de sociologie, Paris, PUF, 2013 Christian Thuderoz, Faut-il prendre sa voiture les jours de pluie ?, Rennes, PUR, 2015</p> <p>Du matériel pédagogique (articles, diaporama, vidéos) sera mis à disposition au fur et à mesure sur la plateforme SAKAI</p>
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.
Enseignants impliqués	PORROVECCHIO Alessandro ; BOURLOIS Valentin

<p><u>Année de formation :</u> DEUST STAPS 1 ère et 2^{ème} année Spécialité football UC 2.1 / UC 2.3</p>	<p>Modules fédéraux de football / BMF Domaine de compétence n° 2 : « Connaitre les ASPSA pour encadrer et animer »</p>
<p><u>Responsable :</u> M. LAMIRAND CHRISTOPHE ET M GUILBERT NICOLAS</p> <p>CGU de CALAIS</p>	
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Passage des modules obligatoires pur pouvoir se présenter aux tests du BMF. : Module U9 U11 U13 U15 U 17 SENIOR</p> <p>Passage des modules complémentaires pour l’obtention de la licence C : modules U6 U7 Animatrice fédérale</p> <p>Passage des modules complémentaires pour la formation d’éducateur : futsal et beach-soccer initiation et perfectionnement</p>
<p>Descriptif du contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances du public concerné ● Connaissances du jeu dans la catégorie concernée ● Connaissance des procédés pédagogiques ● Connaissances de l’entraînement ● Mise en situation pratique
<p>Compétences visées</p>	<p>A l’issue de ces UE, l’étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir, proposer, encadrer, animer, réguler un jeu une situation un exercice lors d’une séance d’entraînement ● Mette en œuvre une séquence adaptée au procédé pédagogique ● Mette en œuvre une séquence adaptée à l’âge et au niveau des joueurs ● S’auto-évaluer pour progresser dans la pédagogie
<p>Organisation</p>	<p>Volumes horaires :</p>

pédagogique	<p>TD : 16 H TD sauf en U6U7 8h et animatrice fédérale 6h</p> <p>Travail personnel de conception de situations thématiques en fonction des qualités physiques travaillées</p> <p>L'étudiant sera pratiquant à certains moments et intervenant / animateur à d'autres moments dans les TDS pratiques</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	<p>POUR LA PARTIE FEDERALE</p> <p>Conception de situation + intervention pédagogique sur le terrain</p>	2 sauf animatrice et U6U7 coéf 1	20 min
CC	<p>POUR LA PARTIE DEUST</p> <p>Devoir écrit sur table</p>	1	1 H
ER (épreuve de rattrapage)	Devoir écrit sur table	1	1 H
Prérequis		<ul style="list-style-type: none"> ● ras 	
Bibliographie / Supports pédagogiques		<ul style="list-style-type: none"> ● Consulter les vidéos données en ressources sur Sakai (liste liens vidéo) ● « La préparation physique », de l'école aux associations, Frédéric AUBERT et Thierry BLANCON ● « Guides des étirements sportifs » de Christophe Geoffroy ● « Gainage pour le footballeur » de Gaillaud et Pauly, 2010 ● « Une saison de préparation physique au football » d'Alexandre Dellal, 2020 ● « La préparation physique au Football – une saison de vivacité » d'Alexandre Dellal, 2020 	

	<ul style="list-style-type: none"> « Football – préparation physique intégrée » Frédéric Lambertin, 2008
Langue de l'enseignement	100 % en Français
Enseignants impliqués	LAMIRAND CHRISTOPHE + Nicolas GUILBERT (Titulaire ULCO) + CADRE TECHNIQUE DE LA LIGUE OU DU DISTRICT

Année de formation DEUST 1 année	Anatomie
Responsable : Sébastien Peral	
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à Connaître les pathologies de croissance des membres inférieurs et supérieurs de l'enfant, identifier et prévenir les risques.
Descriptif du contenu	Anatomie générale Sémiologie de l'enfant sportif Les différentes pathologies sportives retrouvées chez l'adolescent
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : Connaître l'anatomie A travers quelques cas cliniques, identifier et protéger les jeunes sportifs.
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 10h CM

Modalités d'évaluation

	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Ecrit	1
CT	Ecrit	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	
<i>Précisions :</i>		

Pré-requis	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Kapindji :physiologie articulaire tome 1</p> <p>Sèze et Antoine Ryckewaert, <i>Maladies des os et des articulations</i>, Flammarion</p> <p>Céline Vuillemin, <i>Prise en charge de la maladie de Sever</i></p> <p>Léonard <i>et al.</i> « Complications de la maladie d'Osgood-Schlatter: les pièges d'une maladie réputée banale » <i>Science & sports</i> 1995, vol. 10, n° 2, p. 95-101</p> <p>DE nombreux articles récents.... !!!</p>
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français
Enseignants impliqués	Mr Peral

DEUST 1 UE 3.2	Physiologie appliquée à l'activité physique
Responsable : Pierre Morel	
Laboratoire de rattachement : URePSSS	
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les connaissances en physiologie nécessaires pour comprendre les bases biologiques de l'exercice et de ses effets. Cette UE abordera tous les niveaux d'organisation, des molécules à l'organisme
Descriptif du contenu	Les niveaux d'organisation et la chimie du vivant La cellule, exemple de la cellule musculaire Bioénergétique cellulaire Physiologie des grandes fonctions, effet aigu et chronique de l'activité physique
Compétences visées	<u>Compétences disciplinaires</u> : A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : - Identifier les différentes structures cellulaires et décrire le rôle de ces structures dans une cellule musculaire - Connaître les voies du métabolisme énergétique cellulaire - Comprendre comment les systèmes physiologiques (circulatoire, respiratoire, nerveux) permettent l'entretien de l'activité physique - Faire le lien entre ces connaissances et l'activité physique <u>Compétences transversales</u> : - Faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques Exemple : CM : 8h en classe inversée (textes en vert à supprimer de votre fiche) Volumes horaires : CM : 20h TD : 20h TP : Autres :

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Écrit	1	1h30
ER (épreuve de rattrapage)	Écrit	1	1h30

Précisions :

Pré-requis	Programme de spécialité SVT du baccalauréat général
Bibliographie / Supports pédagogiques	Biologie 9 ^e éd. Neil Campbell, Jane Reece Physiologie du sport et de l'exercice 6 ^e éd. David L. Costill, Jack H. Wilmore
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	Pierre Morel Valentin Bourlois

D1 TC Semestre 1	D1 S2 3.2 Psychologie CM Enseignement Domaine 1 Bloc 1 Compétence 1.2
Responsable : Kuehn Carl Laboratoire de rattachement : URePSSS	
Objectifs généraux	Ce CM vise à décrire les grandes fonctions psychologiques de la motricité humaine en développement et les différents jalons de la croissance psychomotrice de la naissance à l'adolescence. Il a pour objectif d'expliquer comment le schéma corporel et l'image corporelle sont les concepts théoriques psychologiques permettant d'expliquer l'articulation de l'ensemble des dimensions de cette évolution, tout en les différenciant du sens de représentation corporelle utilisé en biologie et sociologie. L'ensemble des concepts abordés en CM permettront l'analyse de résistances ou de difficultés à s'engager dans les activités physiques et sportives.
Descriptif du Contenu	Référentiels corporels et somatopie. Les niveaux de contrôle de l'activité motrice. Réflexes et conduites instrumentales. Intéro- et extéroception. Espaces subjectif et objectif. Postures et praxies. Tonus et clonus. Emotions et intelligence. Schéma corporel et image corporelle (Schilder, Dolto, Ajuriaguerra). Stades de développement bio-psycho-socio de l'enfant de 0 à 16 ans (Wallon). L'image spéculaire (Wallon). Le développement psychomoteur de 1 à 3 ans : locomotion et préhension. Involution de la psychomotricité : le quatrième âge.

Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - savoirs : lire et comprendre des publications de psychologie traitant des concepts du CM. - savoir-faire : construire des séances d'activité physique tenant compte des limites du développement des fonctions psychomotrices, repérer les obstacles limitant l'engagement dans les activités physiques et sportives. -savoir-être : aborder les contenus du CM de la psychologie sans préjugés, se détacher de ses représentations de sens commun de la psychologie, du développement de l'enfant et de l'adolescent. <p><u>Compétences transversales :</u></p> <p>Dom 6 Bloc 7.1 : Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française pour présenter une production et/ou argumenter un point de vue</p> <p>Dom 6 Bloc 9 : Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer avec ses pairs</p>
Organisation pédagogique	<p>10h CM EPDT</p> <p>Pédagogie dite « inversée » en e-learning (supports pédagogiques dédiés)</p> <p>Veille pédagogique continue (Forum) et ponctuelle (Rendez-vous pédagogiques par visios)</p> <p>Temps total de travail étudiant estimé : 35 h (e-learning / lectures / visios / QCM)</p>
Modalités d'évaluation	<p>Session 1 : QCM (20 questions 20 mn)</p> <p>Session 2 : QCM (20 questions 20 mn)</p> <p>50% de la note enseignement Psycho</p>
Pré-requis	aucun
Supports pédagogiques (disponibles BU)	<p>Bernard M. , « PSYCHOMOTRICITÉ », <i>Encyclopædia Universalis</i> [en ligne], URL : http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/psychomotricite/</p> <p>Coste, J. (1994). <i>La psychomotricité</i> (5e éd. ed., Que sais-je? ; 1706). Paris: Presses universitaires de France.</p> <p>Paoletti, R. (1999). <i>Education et motricité l'enfant de deux à huit ans</i> (Sciences et pratiques du sport. Pratique et technologie). Bruxelles: De Boeck Université GM.</p> <p>Pes, J. (2007). <i>Développer la conscience corporelle chez l'enfant de 3 à 7 ans pour une éducation à la santé</i> (Collection Psychomotricité). Marseille: Solal.</p> <p>Rossant, L. (1996). <i>L'éveil psychomoteur du jeune enfant</i> (Que sais-je? ; 3141). Paris: Presses universitaires de France.</p>
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français.
Enseignants impliqués	Kuehn Carl (MCU, Psychologie), STAPS, URePSSS

<p>Année de formation DEUST 1 FOOTBALL UE 3.4 SEMESTRE 1 3 ECTS</p>	<p>CONNAISSANCES DES PUBLICS</p>
<p>Responsable : OLIVIER FOURNET</p>	
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Connaissances des caractéristiques principales et les besoins des joueurs de l'école de football aux séniors</p>
<p>Descriptif du contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● TD1 / les outils d'analyse du public ● TD2 / le football débutant ● TD3 / la préformation ● TD4 / la formation ● TD 5 / les séniors
<p>Compétences visées</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Capacité à envisager une progression de ses joueurs à partir d'une évaluation diagnostique ET de son équipe grâce à une programmation équilibrée et des outils d'analyse (tests, grilles de niveaux, fiche de suivi, analyse vidéo) ● Capacité à déterminer si Le joueur ou le groupe peuvent réaliser ce qui est proposé ? Et si l'objectif est-il atteint ? Si le groupe est réceptif ? ● Capacité à observer l'activité motrice des joueurs grâce aux critères de réalisation ● Capacité à proposer des séquences d'entraînement pertinentes (en accord avec l'objectif) adaptées au public, à son âge, niveau, profil (degré de difficulté)
<p>Organisation pédagogique</p>	<p>Volumes horaires :</p> <p>10 TD :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	DEVOIR SUR TABLE	3	1 heure
ER (épreuve de rattrapage)	Seconde session devoir sur table		
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	aucun
Bibliographie / Supports pédagogiques	Le football des jeunes FIFA Documents fédéraux préparation au BMF
Langue de l'enseignement	
Enseignants impliqués	LAMIRAND FOURNET

DEUST 1 FOOT UE4.1	Santé des pratiquants
Responsable :	
Laboratoire de rattachement :	
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à contribuer à la bonne santé des pratiquants.

Descriptif du contenu	<p>L'échauffement</p> <p>L'alimentation</p> <p>L'hygiène de vie</p> <p>Les pathologies du footballeur</p> <p>Les premiers soins</p> <p>Le dopage</p>
Compétences visées	<p>Être capable de proposer un échauffement complet et en adéquation avec sa programmation d'entraînement.</p> <p>Être capable d'utiliser le « FIFA 11+ ».</p> <p>Être capable de construire un plan de préparation physique cohérent.</p> <p>Être capable de donner des conseils de base sur l'alimentation et l'hydratation.</p> <p>Être capable de réaliser les premiers soins lors de l'apparition d'une blessure chez un joueur.</p> <p>Être capable de proposer un programme de réathlétisation après le retour de blessure d'un joueur.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :16 heures</p> <p>CM :</p> <p>TD :16 heures</p> <p>TP :</p> <p>Autres :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Epreuve écrite sur table		01h00
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve écrite sur table		01h00
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Être dirigeant ou éducateurs dans un club affilié à la FFF
Bibliographie / Supports pédagogiques	« Guide pratique des étirements » - <i>Christophe GEOFFROY</i> « Une saison de préparation physique en football » - <i>Alexandre DELLAL</i> « Alimentation pour le sportif » - <i>CASCUA et ROUSSEAU</i> « Le football et l'enfant » - <i>Franck Le Gall</i> « Préparation physique, prophylaxie et performance des qualités athlétiques » - <i>Benjamin Del Moral</i>
Langue de l'enseignement	Français uniquement
Enseignants impliqués	M. Thery Mathieu

Année de formation DEUST FOOTBALL 1 ^e année UE 4.1	Sécurité des pratiquants
Responsable :	
Laboratoire de rattachement :	
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à maintenir la sécurité de l'intervenant et des pratiquants de son club, sur et en dehors du terrain.
Descriptif du contenu	L'écoute Développer l'empathie Les incivilités et la gestion de conflit Le climat relationnel La communication

	Les responsabilités de l'éducateur en dehors du terrain
Compétences visées	<p>Être capable d'écouter une personne avec empathie</p> <p>Être capable d'anticiper les conflits ou de les gérer</p> <p>Être capable de gérer son temps</p> <p>Être capable de créer et maintenir un climat relationnel sain en séance d'entraînement</p> <p>Être capable de communiquer pour convaincre</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : 16 heures</p> <p>CM :</p> <p>TD : 16 heures</p> <p>TP :</p> <p>Autres :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Epreuve écrite sur table		01h00
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve écrite sur table		01h00
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Être dirigeant ou éducateurs dans un club affilié à la FFF
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Livret du stagiaire module sécurité</p> <p>« Votre temps est infini » - Fabien OLICARD</p> <p>« Transmettre » - ALVAREZ, ANDRE, GUEGUEN,</p>

	<p><i>KOTSOU, LENOIR, LESIRE, LOPEZ, RICARD</i></p> <p>« L'erreur, un outil pour enseigner » – <i>Jean-Pierre ASTOLFI</i></p> <p>« Convaincre en moins de deux minutes » - <i>Nicholas BOOTHMAN</i></p> <p>« Développer l'empathie chez les enfants » - <i>Claude-Suzanne DIDIERJEAN-JOUVEAU</i></p>
Langue de l'enseignement	Français uniquement
Enseignants impliqués	M. Thery Mathieu

INTITULE DE L'UE : mise en stage

Nombre de crédits affectés à l'UE : 2 Charge globale du travail étudiant : N/C

INTITULE DU COURS :

Nom de l'enseignant responsable : M Lamirand

Nom(s) du/(des) intervenant(s) : M Lamirand

Nombre d'heures : 15 h TD

Pré-requis :

Obligation d'avoir un terrain de stage en club

Compétences visées : L'étudiant compétent doit être capable d'acquérir les connaissances de base qui lui permettent de suivre son stage professionnel et de progresser dans ses interventions pédagogiques

Contenu : 7 cours TD

Les attentes du stage, ptsage et les éléments du dossier + l'enquête club, la préparation de séance, les profils pédagogiques de l'éducateur, les procédés pédagogiques de l'entraînement, les différentes tâches, la situation, le projet de jeu

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Utiliser les fiches outils liées aux différents cours

Bibliographie succincte : Bouthier 1989 les modèles pédagogiques JP Famose

Modalités d'examens

1^{ère} session :

Contrôle des connaissances sur 15 points + 5 fiches outils sur 5 points

2^{ème} session :

Contrôle des connaissances sur 20 points

D1 AGAPSC PARCOURS FOOT Semestre 1 ECTS : 2	Expression écrite et orale (E.E.O) UE 5.1 Blocs de compétences Majeur : 2, 3
Responsable : Paya Guillaume guillaume.paya@univ-littoral.fr PRCE EPS STAPS ULCO CGU de rattachement : Calais	
Objectifs généraux	<i>Communiquer et gérer en situation professionnelle par la maîtrise de l'expression écrite et orale</i>
Descriptif du Contenu	Méthodes pour déchiffrer un texte et le résumer Les différents types d'arguments ; méthode pour construire un paragraphe argumentatif Les registres de langue ; le langage verbal et non verbal dans l'expression orale
Compétences visées	<u>Compétences disciplinaires</u> : A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : - savoirs : comprendre et analyser la structure d'un texte ou d'un discours Identifier différents types d'arguments - savoirs faire : extraire les idées directrices d'un texte et rédiger un résumé défendre une idée personnelle sur un thème en argumentant à l'écrit et à l'oral -savoir être :

	<p>Etre rigoureux et avoir l'esprit critique</p> <p><u>Compétences transversales</u> :</p> <p><i>Synthétiser, organiser sa pensée</i></p>
Organisation pédagogique	<p>Volume horaire total : 15h TD</p> <p>travail personnel de recherche d'articles, d'écriture, mise en scène avec l'outil vidéo</p>
Modalités d'évaluation	<p>1^{ière} session : 100% contrôle continu avec 3 notes : -1 contrôle écrit avec résumé de texte (1/3 de la note finale)</p> <p>-1 contrôle écrit avec paragraphe argumentatif (1/3 note de la note finale)</p> <p>-1 exposé oral filmé sous forme de devoir maison (1/3 note de la note finale)</p> <p>2^{ième} session : devoir sur table 1h : résumé de texte ou paragraphe argumentatif</p>
Pré-requis	<p>Maîtrise globale de la langue française (syntaxe, orthographe, conjugaison)</p> <p>Avoir un goût prononcé pour la lecture est un plus</p>
Supports pédagogiques	<p>-Techniques de l'expression écrite et orale, Denis Baril, Dalloz, 2008</p> <p>-Divers articles ayant pour thématiques le football, la natation, le sport et la santé</p>
Langue de l'enseignement	<p>Cet enseignement est proposé en français</p>
Enseignants impliqués	<p>Guillaume Paya (PRCE EPS STAPS)</p>

INTITULE DE L'UE : Informatique

Nombre de crédits affectés à l'UE :

Charge globale du travail étudiant :

INTITULE DU COURS :

Nom de l'enseignant responsable : Lamirand

Nom(s) du/(des) intervenant(s) : DENYS

Nombre d'heures :

18 h TD h CM

Pré-requis :

Compétences visées : L'étudiant compétent doit être capable de créer un classeur Excel qui regroupe toutes les informations nécessaires au suivi de son groupe d'entraînement. Pour cela, il devra y intégrer toutes les connaissances théoriques vues en cours.
L'étudiant compétent doit être également de créer un Powerpoint comme support de causerie de match.

Contenu : 9 séances théoriques

Découverte et utilisation des logiciels Powerpoint (Keynote/LibreOffice Impress)
Fonctionnalités de PowerPoint (Mise en forme, lien hypertexte, Ajout de document)
Découverte et utilisation des logiciels Excel (Numbers/LibreOffice Calc)
Classeur Excel (Intérêt, organisation, formules, mise en forme conditionnelle, lien hypertexte, validation de données).

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Construction et amélioration du classeur de suivi créé en cours.
Construction et amélioration du support de causerie Powerpoint créé en cours.

Bibliographie succincte :

Modalités d'examens

1^{ère} session :

Conception d'un classeur de suivi Excel
Conception d'un diaporama Powerpoint.

2^{ème} session :

Conception d'un classeur de suivi Excel
Conception d'un diaporama Powerpoint.

DEUST 1 FOOT UE5.3	ANGLAIS
Responsable :	
Laboratoire de rattachement : (le cas échéant)	
Objectifs généraux	<i>Acquisition, développement et renforcement des compétences et des connaissances en langue Anglaise</i>
Descriptif du contenu	<i>Anglais spécifique et Anglais général Les structures grammaticales et lexicales afin de comprendre et de se faire comprendre Le lexique spécifique Les thématiques du foot</i>

Compétences visées	<i>Compétences langagières</i> <i>-compréhension orale et compréhension écrite</i> <i>-expression orale et écrite</i> <i>Accroissement des structures langagières</i> <i>Maitriser les lexiques propres à la spécialisation</i>
Organisation pédagogique	Volumes horaires :

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	CO/CE/PE		2h
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Le niveau A1 du CECR
Bibliographie / Supports pédagogiques	
Langue de l'enseignement	Anglais
Enseignants impliqués	Inconnu

ORGANISATION DE LA DEUXIEME ANNEE

D2 STAPS UE 7.1	Sociologie des organisations
Responsable : Alessandro Porrovecchio Laboratoire de rattachement : ULR 7369 URePSSS (Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé Société)	

Objectifs généraux	Le cours de « Sociologie des organisations » souhaite présenter aux étudiant.e.s de la formation DEUST une synthèse accessible du monde des organisations sportives.
Descriptif du contenu	<p>Le cours se structurera en deux parties :</p> <p>1. Cour Magistral (10h CM) structure en différents modules :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Définitions : approche sociologique aux organisations ● Les sociologies appliquées aux organisations sportives ● Di macro au micro : différentes échelles d'analyse ● Organisations sportives publiques et privées ● Les acteurs des organisations sportives <p>2. Travaux dirigés (6h TD) : les étudiant.e.s devront effectuer un travail de recherche dans le milieu des organisations sportives</p>
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant.e sera capable de s'orienter dans le monde complexe et multiforme des organisations sportives, il/elle en connaîtra les principales théories, acteurs, dimensions interprétatives et pratiques. Il/elle aura également acquis des compétences en matière de recherche qualitative dans le domaine de la sociologie générale et de la sociologie des organisations, ce qui ne manquera pas de renforcer sa réflexivité.
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM : 10h</p> <p>TD : 6h</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Dossier	40%	
CT	QCM et/ou questions ouvertes	60%	
ER (épreuve de rattrapage)	QCM et/ou questions ouvertes	100%	
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Aucun pré-requis
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Bernoux, P. (2014). Sociologie des organisations. Initiation théorique suivie de douze cas pratiques (La): Initiation théorique suivie de douze cas pratiques. Média Diffusion.</p> <p>Gasparini, W. (2000). Sociologie de l'organisation sportive. Editions La Découverte.</p> <p>Lafaye, C. (1996). Sociologie des organisations. Nathan université.</p> <p>Du matériel sera mis à disposition au fur et à mesure sur l'ENT (SAKAY)</p>
Langue de l'enseignement	<p>Français</p> <p>Les supports pédagogiques pourront être en anglais</p>
Enseignants impliqués	<p>Alessandro Porrovecchio (CM)</p> <p>Valentin Bourlois (TD)</p>

<p>Année de formation DEUST AGAPSC</p> <p>UE 6.2 Gestion des administrations sportives, clubs et entreprises</p>	<p>Gestion des administrations sportives, clubs et entreprises</p>
<p>Responsable : Guillaume DUCHATEAU</p> <p>Laboratoire de rattachement : Laboratoire TVES (Territoires, Villes, Environnement & Société)- ULR 4477</p>	

Objectifs généraux	Ce cours vise à donner une vision précise de l'interrelation qu'entretiennent les administrations sportives, les clubs et le secteur privé marchand.
Descriptif du contenu	<p>1 Définition : les clubs sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les clubs sportifs constitués sous la forme d'associations - Les clubs professionnels <p>2 Le cadre réglementaire de l'attribution des subventions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le fondement - Le droit commun - Les clubs professionnels - Les autres formes de soutien financier <p>3 L'utilisation ou la gestion des équipements par les clubs sportifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition gratuite - La mise à disposition moyennant redevance - La mise en concurrence <p>4 Le soutien en personnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise à disposition de personnel - Le cas des clubs professionnels - Le cumul d'emplois <p>5 La contractualisation des relations entre les collectivités et les clubs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre logique de partenariat et logique de projet - Des conventions adaptées aux différents temps <p>6 Le partenariat public-privé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le financement mixte

Compétences visées	<p>Les étudiants devront être éclairés sur relation entre le sport, les collectivités territoriales et le secteur privé marchand.</p> <p>A l'issue de ce cours, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Connaitre les compétences des différentes collectivités territoriales et leurs implications respectives dans le sport ainsi que les formes de contractualisation avec le milieu associatif sportif -Comprendre l'intérêt d'une collectivité territoriale à s'impliquer dans le sport -Analyser et Problématiser une/des situation(s) concrète(s) liée(s) à la relation entre le sport, le secteur privé marchand et les collectivités territoriales
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM : 4 h</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Devoir sur table		1 h
ER (épreuve de rattrapage)	Dossier de 2 pages à rendre en seconde session		
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Aucun
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Bayeux P, Le sport et les collectivités territoriales, PUF, 2013</p> <p>Bayeux P, Les relations entre collectivités locales et clubs sportifs, PUF, 2014</p> <p>Bourg JF, Gouguet JJ, Sport et territoire - Les enjeux pour les collectivités locales, PUS, 2017</p> <p>Bourg JF, Nys JF, Clubs sportifs et collectivités</p>

	<p>territoriales, PUS, 2012</p> <p>Callède JP, Dane M, Sociologie des politiques sportives locales: Trente ans de vie sportive à Bègles, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2019</p> <p>Delattre E, Aimé I, Le « naming » : une forme de parrainage originale, Management & Avenir 2010/5 (n° 35)</p> <p>Lapeyronie B, Charier D, Gouvernance du sport et management territorial : une nécessaire co-construction, Editions De Bionnay, 2020</p> <p>Sébileau A, Martel L, Les sports de nature comme actions publiques - regards croisés d'experts et d'analystes, PUS, 2019</p>
Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	Guillaume DUCHATEAU

<p><u>Année de formation :</u> DEUST STAPS 1 ère et 2^{ème} année Spécialité football UC 2.1 / UC 2.3</p>	<p>Modules fédéraux de football / BMF</p> <p>Domaine de compétence n° 2 : « Connaitre les ASPSA pour encadrer et animer »</p>
<p><u>Responsable :</u> M. LAMIRAND CHRISTOPHE ET M GUILBERT NICOLAS</p> <p>CGU de CALAIS</p>	
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Passage des modules obligatoires pur pouvoir se présenter aux tests du BMF. : Module U9 U11 U13 U15 U 17 SENIOR</p> <p>Passage des modules complémentaires pour l'obtention de la licence C : modules U6 U7 Animatrice fédérale</p> <p>Passage des modules complémentaires pour la formation d'éducateur :</p>

	futsal et beach-soccer initiation et perfectionnement		
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances du public concerné ● Connaissances du jeu dans la catégorie concernée ● Connaissance des procédés pédagogiques ● Connaissances de l'entraînement ● Mise en situation pratique 		
Compétences visées	<p>A l'issue de ces UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir, proposer, encadrer, animer, réguler un jeu une situation un exercice lors d'une séance d'entraînement ● Mettre en œuvre une séquence adaptée au procédé pédagogique ● Mettre en œuvre une séquence adaptée à l'âge et au niveau des joueurs ● S'auto-évaluer pour progresser dans la pédagogie 		
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>TD : 16 H TD sauf en U6U7 8h et animatrice fédérale 6h</p> <p>Travail personnel de conception de situations thématiques en fonction des qualités physiques travaillées</p> <p>L'étudiant sera pratiquant à certains moments et intervenant / animateur à d'autres moments dans les TDS pratiques</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	POUR LA PARTIE FEDERALE Conception de situation + intervention pédagogique sur le terrain	2 sauf animatrice et U6U7 coéf 1	20 min

CC	POUR LA PARTIE DEUST Devoir écrit sur table	1	1 H
ER (épreuve de rattrapage)	Devoir écrit sur table	1	1 H
Prérequis		<ul style="list-style-type: none"> ● ras 	
Bibliographie / Supports pédagogiques		<ul style="list-style-type: none"> ● Consulter les vidéos données en ressources sur Sakai (liste liens vidéo) ● « La préparation physique », de l'école aux associations, Frédéric AUBERT et Thierry BLANCON ● « Guides des étirements sportifs » de Christophe Geoffroy ● « Gainage pour le footballeur » de Gaillaud et Pauly, 2010 ● « Une saison de préparation physique au football » d'Alexandre Dellal, 2020 ● « La préparation physique au Football – une saison de vivacité » d'Alexandre Dellal, 2020 ● « Football – préparation physique intégrée » Frédéric Lambertin, 2008 	
Langue de l'enseignement		100 % en Français	
Enseignants impliqués		LAMIRAND CHRISTOPHE + Nicolas GUILBERT (Titulaire ULCO) + CADRE TECHNIQUE DE LA LIGUE OU DU DISTRICT	

<p>Année de formation : DEUST STAPS 2^{ème} année Spécialité football UE 7.3 Semestre 1</p>	<p>« PREPARATION PHYSIQUE INTEGREE AU FOOTBALL »</p> <p>Domaine de compétence n° 2 : « Connaitre les ASPSA pour encadrer et animer »</p>
<p>Responsable : M. GUILBERT NICOLAS</p> <p>CGU de CALAIS</p>	
<p>Objectifs généraux</p>	<p>Cette unité d'enseignement vise à acquérir une vision précise des outils et méthodes relatives à la préparation physique « intégrée » en football, notamment sur les déclinaisons possibles concernant les différentes qualités physiques qu'imposent la pratique de cette spécialité sportive. Il s'agira de donner les moyens aux étudiants de concevoir, d'encadrer et de réguler des exercices de préparation athlétique spécifique au footballeur.</p>
<p>Descriptif du contenu</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaissances relatives aux différentes qualités physiques conditionnelles et de coordination, appliquées au football ● Vivre et concevoir des situations thématiques sur les différentes expressions de la force, de la vitesse, de l'endurance, de la souplesse, de l'équilibre et de la coordination du footballeur ● Connaître les grands principes de la planification des qualités physiques en fonction des âges, des périodes d'entraînement et des objectifs compétitifs ● Être sensibilisé aux techniques de prévention et de prophylaxie liées au monde du football ● Apports sur les tests et la métrologie ● Connaître les contraintes et ressources qu'imposent la pratique du football (typologie des efforts, contraintes énergétiques et musculaires, etc...)

Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir, proposer, encadrer, animer, réguler les parties athlétiques d'une séance de football ● Adapter le contenu athlétique en fonction du public, de ses caractéristiques mais également de la période de travail et des objectifs compétitifs ● Organiser de manière globale une planification athlétique pour une catégorie ciblée ● Maîtriser les concepts inhérents à la notion de préparation physique intégrée en incluant les notions biomécaniques, techniques, tactiques, mentaux spécifiques à l'activité football ● Respecter les précautions d'entrée dans un travail athlétique spécifique au football ● Maîtriser quelques outils simples concernant la maîtrise, le suivi et le contrôle de la charge de travail (FC, RPE, UAT, etc...) 		
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>TD : 16 H TD : 4 H de théorie – 10 h de pratique – 2h de passage pédagogique</p> <p>Travail personnel de conception de situations thématiques en fonction des qualités physiques travaillées</p> <p>L'étudiant sera pratiquant à certains moments et intervenant / animateur à d'autres moments dans les TDS pratiques</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Conception de situation + intervention pédagogique sur le terrain + Montage vidéo	1	20 min Vidéo de 5 min maxi
CC	Devoir écrit sur table	1	1 H
ER (épreuve de rattrapage)	Oral de rattrapage avec 5 questions de 4 pts	1	20 min
Prérequis		<ul style="list-style-type: none"> ● Revoir tous les cours de DEUST 1 en physiologie appliquée, anatomie et approche 	

	<p>athlétique du football</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Revoir les contenus théoriques des différents modules fédéraux vus en 1^{ère} année notamment sur la « connaissance du public » et « les priorités à travailler » ● Curiosité et connaissances personnelles sur le monde de la préparation physique appliquée au footballeur
Bibliographie / Supports pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ● Consulter les vidéos données en ressources sur Sakai (liste liens vidéo) ● « La préparation physique », de l'école aux associations, Frédéric AUBERT et Thierry BLANCON ● « Guides des étirements sportifs » de Christophe Geoffroy ● « Gainage pour le footballeur » de Gaillaud et Pauly, 2010 ● « Une saison de préparation physique au football » d'Alexandre Dellal, 2020 ● « La préparation physique au Football – une saison de vivacité » d'Alexandre Dellal, 2020 ● « Football – préparation physique intégrée » Frédéric Lambertin, 2008
Langue de l'enseignement	100 % en Français
Enseignants impliqués	Nicolas GUILBERT (Titulaire ULCO)
Année de formation DEUST FOOTBALL 2 ^e année UE 8.1	Prise en charge des publics spécifiques "inclusion"
<p>Responsable :</p> <p>Laboratoire de rattachement :</p>	

Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et animer un cycle d'entraînement pour des pratiquants en situation de handicap mental ou psychique - Connaître les différentes pratiques football pour les pratiquants en situation de handicap physique ou sensoriel
Descriptif du contenu	<p>Présentation des fédérations sportives</p> <p>Présentation des différents publics</p> <p>Les difficultés d'apprentissage</p> <p>La démarche pédagogique</p> <p>L'atmosphère d'apprentissage</p>
Compétences visées	<p>Être capable d'adapter son intervention selon les capacités des pratiquants.</p> <p>Être capable d'accueillir et d'animer des séances d'entraînement en sécurité.</p> <p>Être capable d'identifier les besoins des pratiquants.</p> <p>Être capable d'orienter une personne vers la pratique qui lui convient.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : 18 heures</p> <p>CM :</p> <p>TD : 18 heures</p> <p>TP :</p> <p>Autres :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Epreuve écrite sur table		01h00
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve écrite sur table		01h00

Précisions :

Pré-requis	
Bibliographie / Supports pédagogiques	Site internet FFSA Site internet FFH « La personne ayant une déficience intellectuelle. Découvrir, comprendre, intervenir » - Jean-Charles JUHEL
Langue de l'enseignement	Français uniquement
Enseignants impliqués	M. Thery Mathieu

Année de formation DEUST 2 UE 8.2	Physiologie, activité physique et nutrition
Responsable : Pierre Morel	
Laboratoire de rattachement : URePSSS	
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les connaissances en physiologie nécessaires pour comprendre et évaluer les dépenses énergétiques lors de l'activité physique et les apports nutritionnels recommandés.
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none">● Rappels de bioénergétique cellulaire● Les réserves énergétiques de l'organisme et leur utilisation lors de l'activité physique● Évaluation de la dépense énergétique lors de l'activité physique● Nutrition : physiologie digestive, apports nutritionnels avant-pendant-après l'activité physique, recommandations PNNS● Hydratation

Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires</u> : A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer quelles molécules énergétiques sont utilisées lors d'une activité physique : comment, quand et à quels moments - Estimer la dépense énergétique lors d'une activité physique et connaître les techniques couramment utilisées - Comprendre comment notre alimentation nous apporte les nutriments nécessaires, en faisant le lien avec l'activité physique - Estimer sa consommation énergétique totale et en divers nutriments et déterminer si celle-ci est en accord avec les recommandations pour la santé et pour l'activité physique <p><u>Compétences transversales</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique 		
Organisation pédagogique	Volume à préciser suivant nouvelle maquette		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	X	X	X
CT	Examen écrit, questions ouvertes, schémas, QCM	100 %	1h30
ER (épreuve de rattrapage)	Examen écrit, questions ouvertes, schémas, QCM	100 %	1h30
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	UE de physiologie de DEUST 1 Programme de spécialité SVT du baccalauréat général		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Biologie 9 ^e éd. Neil Campbell, Jane Reece Physiologie du sport et de l'exercice 6 ^e éd. David L. Costill, Jack H. Wilmore		

Langue de l'enseignement	Français
Enseignants impliqués	Pierre Morel

DEUST 2 UE (reprenre la dénomination de l'UE)	Analyse vidéo
Responsable : Laboratoire de rattachement : (le cas échéant)	
Objectifs généraux	Sensibilisation aux compétences informatiques de l'Analyse Vidéo de la pratique Football et également aux critères d'observation technico-tactiques pour créer l'analyse.
Descriptif du contenu	Détails des contenus couverts par l'UE – Notions principales. Cela peut ressembler à un plan du cours comprenant les têtes de chapitres explicitées (textes en vert à supprimer de votre fiche)
Compétences visées	<p>Créer un montage vidéo (3-8min) sur l'analyse d'un match de football professionnel à présenter dans une situation de causerie d'avant-match.</p> <p>Analyser le match en se créant une fiche d'observation de l'adversaire</p> <p>Créer ses clips et les classer selon les caractéristiques observer.</p> <p>Créer des arrêts sur image</p> <p>Maquiller ses arrêts sur image à l'aide d'habillages.</p> <p>Monter sa vidéo en associant les différents clips, arrêts sur images maquillés, titres, transitions etc...</p> <p>Partager son travail sur Internet.</p> <p>Être cohérent dans ses observations technico-tactiques. (connaissances théoriques de l'Activité Football)</p> <p>Développer et expliquer son travail afin de convaincre un public.</p>

	<ul style="list-style-type: none"> ● Utilisation des logiciels de visionnage vidéo (Quick Time Player, VLC Media Player, Windows Media Player ou autre logiciel gratuit ou payant) ● Utilisation des logiciels de montage vidéo (iMovie, Windows Movie Maker, Filmora (version gratuite), ShotCut, OpenShot ou autre logiciels personnels gratuits ou payant) ● Créations d'animations tactiques (Word, Powerpoint ou équivalents MacOS, Sharemytactics.com, TacticalPad, tactical-board.com, etc...) ● Savoir illustrer des arrêts sur image (Power Point, Paint, etc...)
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 14h de TD en classe.

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	x		Entre 8 et 12 minutes
ER (épreuve de rattrapage)	x		Entre 8 et 12 minutes
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	
Bibliographie / Supports pédagogiques	-
Langue de l'enseignement	FRANCAIS

Enseignants impliqués	Titulaires et vacataires compris
------------------------------	----------------------------------

Année de formation DEUST 2 année	Anatomie
Responsable : Sébastien Peral	
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à Connaître les pathologies de croissance du rachis de l'enfant, identifier et prévenir les risques.
Descriptif du contenu	Anatomie générale Sémiologie de l'enfant sportif Les différentes pathologies sportives retrouvées chez l'adolescent
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : Connaître l'anatomie A travers quelques cas cliniques, identifier et protéger les jeunes sportifs. Avoir les bons réflexes lors d'un traumatisme grave du sportif.
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 6h CM

Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Ecrit	1
CT	Ecrit	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	
<i>Précisions :</i>		

Pré-requis	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Kapindji : physiologie articulaire tome 1</p> <p>Sèze et Antoine Ryckewaert, <i>Maladies des os et des articulations</i>, Flammarion</p> <p>Busquet L. Les chaînes musculaires, Tome II, Lordoses, cyphoses, scolioses et déformations thoraciques. Paris : Frison-Roche, 2005 : 35</p> <p>Caillens F. Autour de la cyphose de l'adolescent 20 ans après. Résonances Européennes Du Rachis. 1999 ; vol 7 n° 23 : 982-7</p> <p>Carlioz H, Sering R. Orthopédie du nouveau-né à l'adolescent. Paris : Masson, 2005 : a:123, b:124</p> <p>Xhardez Y. Vade-Mecum de Kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle. Paris : Maloine, 2008 : 376</p> <p>DE nombreux articles récents.... !!!</p>
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français
Enseignants impliqués	Mr Peral

INTITULE DE L'UE : mise en stage

Nombre de crédits affectés à l'UE : 2 Charge globale du travail étudiant : N/C

INTITULE DU COURS :

Nom de l'enseignant responsable : M Lamirand

Nom(s) du/(des) intervenant(s) : M Lamirand

Nombre d'heures : 15 h TD

Pré-requis :

Obligation d'avoir un terrain de stage en club

Compétences visées : L'étudiant compétent doit être capable d'acquérir les connaissances de base qui lui permettent de suivre son stage professionnel et de progresser dans ses interventions pédagogiques

Contenu : 7 cours TD

Les attentes du stage, ptsage et les éléments du dossier + l'enquête club, la préparation de séance, les profils pédagogiques de l'éducateur, les procédés pédagogiques de l'entraînement, les différentes tâches, la situation, le projet de jeu

Travail de l'étudiant hors présentiel :

Utiliser les fiches outils liées aux différents cours

Bibliographie succincte : Bouthier 1989 les modèles pédagogiques JP Famose

Modalités d'examens

1^{ère} session :

Contrôle des connaissances sur 15 points + 5 fiches outils sur 5 points

2^{ème} session :

Contrôle des connaissances sur 20 points

Année de formation

DEUST 2 FOOTBALL

UE 9.2 SEMESTRE 2

ORGANISER GERER UN EVENEMENT SPORTIF

Responsable : C LAMIRAND

Objectifs généraux	CONCEVOIR EN EQUIPE METTRE EN ŒUVRE UN EVENEMENT SPORTIF
Descriptif du contenu	Par petits groupes de 3 ou 4 étudiants (es) il s'agira d'assurer des missions précises pour préparer un tournoi de futsal : 'la nuit du futsal » à l'université
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> ● Un groupe apprend à gérer les inscriptions et la restauration ● Un groupe apprend à gérer l'événement (arbitrage sécurité sono) ● Un groupe gère la logistique de l'événement (courses récompenses etc...) ● Un groupe apprend à gérer la communication de l'événement (Autorisations diverses, affichage, réseaux sociaux etc...)
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 15 TD : DONT 4 HEURES DE PREPARATION EN SALLE TD 10 HEURES DE TERRAIN 1 HEURE DE BILAN POST EVENEMENT

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Investissement dans les missions		
CT		3	10 heures
ER (épreuve de rattrapage)	RAS		
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	RAS		
Bibliographie / Supports pédagogiques	RAS		
Langue de l'enseignement	RAS		
Enseignants impliqués	LAMIRAND		

Année de formation TD de Marketing, vente		Marketing, mécénat et sponsoring
U.E 10.2	Marketing, mécénat et sponsoring	
Responsable : FOUBLE JEROME		
Laboratoire de rattachement : (le cas échéant)		
Objectifs généraux	<p>Détails des objectifs de l'UE (textes en vert à supprimer de votre fiche)</p> <p>Cette unité d'enseignement vise à acquérir une vision initiatique du domaine marketing du milieu sportif.</p>	
Descriptif du contenu	<p>Détails des contenus couverts par l'UE –</p> <p>1 - Le Marketing sportif au service des marques : Présentation à partir d'exemples de l'utilisation du domaine sportif par les marques pour leur promotion, valorisation, association d'image...</p> <p>2 – Le Marketing sportif au service de son club : comment marketer son club et en tirer des bénéfices.</p> <p>3 – Mise en pratique professionnelle autour de la réalisation d'un support marketing en relation avec son stage annuel.</p>	
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires : A l'issue de cette EC, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Etre conscient de l'environnement marketing présent autour du mouvement sportif. ● Analyser une structure ou une action afin de produire une action marketing en lien avec celle-ci. ● Produire une offre marketing en adéquation avec un environnement analysé et l'argumenter. 	
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM : 0</p> <p>TD : 6</p> <p>TP : 0</p>	
Modalités d'évaluation		

	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Présentation orale ou écrite et argumentation d'une offre marketing correspondant à son club ou une action existante.		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Connaissance de la structure associative.
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>EXPERIENCE PERSONNELLE</p> <p>« Marketing du sport: Une vision internationale » Michel Desbordes, André Richelieu</p> <p>Michel Desbordes, André Richelieu</p>
Langue de l'enseignement	100% FRANÇAIS
Enseignants impliqués	Titulaires et vacataires compris

Année de formation DEUST Football 2 ^{ème} année	ANGLAIS
-------------------------------------------------------------	---------

UE	
Responsable : BERGHE Aline	
Objectifs généraux	<p>Cette unité d'enseignement vise à renforcer les acquis lexicaux et grammaticaux des étudiants. Les cinq compétences seront travaillées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La compréhension de l'écrit, ● La compréhension de l'oral, ● La production orale en continu, ● La production orale en interaction, ● La production écrite.
Descriptif du contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Les compétences</u> <ol style="list-style-type: none"> a. La compréhension de l'écrit : comprendre un document authentique (compréhension globale et détaillée). b. La compréhension de l'oral : dégager le message général d'un document audio ou d'une vidéo. c. La production orale en continu : l'étudiant bénéficiera d'un temps de préparation afin de préparer un discours construit et de donner son point de vue sur une thématique connue. Il pourra être amené à préparer un exposé. d. La production orale écrite : l'étudiant pourra rédiger des documents courts (mail, petit texte argumentatif ...) 2. <u>Thématiques</u> : le monde du sport, l'organisation d'évènements sportifs, les pathologies du sport ... 3. Révisions grammaticales et lexicales adaptées.
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comprendre un document oral et écrit authentique lié au monde du sport : partir d'une compréhension globale des documents afin de parvenir à une compréhension plus fine. ● S'exprimer à l'oral comme à l'écrit sur les thématiques qui seront abordées pendant les cours.

Organisation pédagogique	12 heures de travaux dirigés.
---------------------------------	-------------------------------

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Avoir des connaissances en... UE conseillées en pré-requis..
Bibliographie / Supports pédagogiques	Livres de référence (BULCO de préférence), site internet en libre accès,... Toute documentation utile et accessible aux étudiants (textes en vert à supprimer de votre fiche)
Langue de l'enseignement	Exemple : Cet enseignement est proposé en français (80%) et anglais (20%)
Enseignants impliqués	Titulaires et vacataires compris

Année de formation DEUST FOOTBALL 2 ^e année UE 11.1	Méthodologie et construction d'un projet club
Responsable :	
Laboratoire de rattachement :	

Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à obtenir la capacité d'animer un projet club de niveau départemental dans les domaines sportif-éducatif et associatif
Descriptif du contenu	<p>Les différentes étapes d'un projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Diagnostic ● Objectifs et axes d'amélioration ● Plan d'actions ● Suivi et évaluation <p>Les objectifs généraux de projet associatif, sportif et éducatif</p> <p>La formalisation et la présentation du projet</p>
Compétences visées	<p>Être capable d'établir un diagnostic d'un club</p> <p>Être capable de formaliser un projet</p> <p>Être capable de faire vivre son projet quotidiennement et le réguler</p> <p>Être capable de mener une action complète en relation à un projet club</p> <p>Être capable de présenter son projet</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : 32 heures</p> <p>CM :</p> <p>TD : 32 heures</p> <p>TP :</p> <p>Autres :</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Epreuve écrite sur table		02h00

ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve écrite sur table		02h00
<i>Précisions :</i>			

Pré-requis	Être dirigeant ou éducateurs dans un club affilié à la FFF
Bibliographie / Supports pédagogiques	Guide projet club FFF Livret du stagiaire FFF « Les 110 règles d'or du management » - <i>Richard TEMPLAR</i> « Cultivez votre charisme » – <i>Chilina HILLS</i>
Langue de l'enseignement	Français uniquement
Enseignants impliqués	M. Thery Mathieu

Année de formation D2 AGAPSC UE 11.2	Sensibilisation à l'éco-citoyenneté (2ECTS)
Responsable : PLARD Maxime	
Laboratoire de rattachement : /	
Objectifs généraux	Cette UE a pour objectif de sensibiliser les étudiants de 2 ^{ème} année aux thématiques écologiques et environnementales et plus largement aux principes de Développement Durable. Il sera également question d'aborder les notions relatives au rôle de citoyen pleinement intégré dans notre société contemporaine, en particulier sur les valeurs de solidarité, d'engagement et de vivre ensemble.

Descriptif du contenu	<p>Définition du concept d'éco-citoyenneté</p> <p>Compréhension des enjeux liés aux conduites écologiques et citoyennes</p> <p>Identification de l'éco-citoyenneté dans le domaine de l'activité physique, du sport et de la culture</p> <p>En TD, les contenus seront déclinés par rapport aux parcours de formation : l'éco-citoyenneté dans le domaine du football (DEUST football), des pratiques nautiques (Deust AABES) et des pratiques sportives en général (Deust Multi-Activités)</p> <p>Des illustrations/exemples de modèles déjà existants viendront systématiquement compléter les contenus aborder en cours (partir d'éléments et d'évènements concrets)</p>
Compétences visées	<p>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de comprendre les conditions dans lesquelles se construisent puis se développent les conduites éco-citoyennes voire éco-responsables, en particulier dans le domaine de l'activité physique.</p> <p>Cette UE demandera de la part des étudiants une certaine ouverture d'esprit de manière à mieux appréhender les enjeux contemporains.</p> <p>Elle leur demandera en outre une certaine réflexivité et de l'inventivité pour imaginer des projets promouvant l'éco-citoyenneté.</p>
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires : 12h</p> <p>CM : 6h</p> <p>TD : 6h</p> <p>TP : /</p> <p>Autres (travail personnel...) : /</p>

Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	/		

CT	Ecrit sur table (ou en distanciel)	2	1h
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit sur table (ou en distanciel)	2	1h
<p><i>Précisions : le sujet proposé lors de l'épreuve terminal s'appuiera tout à la fois sur les contenus abordés en CM (communs aux 3 parcours) et en TD (spécifiques à chaque parcours). Il pourra alors s'agir d'un écrit s'appuyant sur 4 questions relatives aux CM (80% de la note) et 1 question relative aux TD (20% de la note)</i></p>			

Pré-requis	Pas de pré-requis nécessaire
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Titres disponibles à la BULCO :</p> <p><u>Eco-citoyenneté et démocratie environnementale</u> de J. Vieira (2017)</p> <p><u>Pour une transition écologique citoyenne</u> de M. Jollivet (2015)</p> <p><u>Etre éco-citoyen</u> (DVD) de C. Joly (2011)</p> <p><u>Education à l'environnement : 6 propositions pour agir en citoyen</u> (2002) de Y. Ziaka et Coll.</p>
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français (100%)
Enseignants impliqués	PLARD Maxime (CM et TD)